

LA SEMAINE AFRICAINNE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4155 du Jeudi 8 Décembre 2022 - 70^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

NOTRE JOURNAL A 70 ANS

EGLISE DU CONGO (ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE)

Les évêques étaient en retraite annuelle à Liambou

*Les évêques du Congo à l'issue de la messe
de clôture (P.8)*



GUERRE EN UKRAINE

La version russe depuis Brazzaville

Gueorgui Tchepik, ambassadeur de Russie (P.3)



**DELEGATION GENERALE
AUX GRANDS TRAVAUX**

Bilan mitigé en 20 ans d'activités (P.3)

EDITORIAL

Les vertus du foot



ARRESTATION DE DESTIN GAVET A POINTE-NOIRE

La société civile est sur les dents!

(P.4)





REMERCIEMENTS

La veuve Joseph Mavoungou, les enfants Mavoungou et la famille, remercient tous ceux qui les ont soutenus spirituellement, moralement et financièrement lors du décès inopiné le 14 novembre 2022 à Pointe-Noire, de leur mari, père, oncle, neveu, Joseph MAVOUNGOU «Chanta», secrétaire du bureau exécutif du conseil départemental du Kouilou. Né le 6 juin 1958 à Bondi, il a été porté en terre le 30 novembre 2022, au cimetière familial de Kondi (District de Nzambi).

Que son âme jouisse d'un repos béni dans le schéol des illuminés de Christ. Amen!

E. D. NGUIMBI

OFFICE NOTARIAL DE Maître Bedel KAMBA
12, allée des acacias, Centre-ville Brazzaville, à côté du marché Plateau.
E-Mail: office.bedelkamba@gmail.com

INSERTION LEGALE «CONGO XINDI» SA

Société Anonyme au capital de Trente millions (30.000.000) francs CFA, dont le siège social est sis à Cent fils, Mpila, Ouenzé, Parcelle 120, Section T, Bloc 30, République du Congo.

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Bedel KAMBA, Notaire Titulaire d'un office notarial sis, 12, Allée des Acacias, Centre-ville Brazzaville, à côté du marché plateau, en date à Brazzaville du 02 février 2022, il a été modifié les statuts de la société dénommée «CONGO XINDI SA» suivant les résolutions de l'assemblée Générale extraordinaire du 03 mars 2022, découlant de la cession des actions et de l'extension de l'objet social, lesdits statuts ont été enregistrés aux impôts de Mpila, Brazzaville, le 16 mars 2022, Folio 052/4, N° 0636, ayant des caractéristiques suivantes:

Objet
La recherche et l'exploitation des minerais; La métallurgie; Agent d'amarrage de narines; Agent de dédouanement; % Transport de conteneurs;

• Transport de marchandises.

Capital social: le capital de la société est fixé à la somme de TRENTE MILLIONS (30.000 000) de Francs CFA, divisé en 100 actions sociales de 10 000 Francs CFA, chacune numérotée de 1 à 100, toutes souscrites et libérées en numéraire ainsi qu'il résulte de la déclaration notariée de souscription et de versement établie, le 04 mars 2022, par le Notaire soussigné.

Administration: Monsieur WANG Tongxi, comme Administrateur Général.

Dépôt légal: a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville, le 17 mars 2022.

Registre du commerce: RCCM CG-BZV -01-2020-815-00015

POUR INSERTION LEGALE.

OFFRE D'EMPLOI- AMBASSADE DES ETATS-UNIS A BRAZZAVILLE

POSTES VACANTS:
MAILROOM CLERK/TELEPHONE OPERATOR (COMMIS AU COURRIER/STANDARDISTE)
MAINTENANCE MECHANIC-PLUMBING (PLOMBIER)
DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE: 05 DECEMBRE, 2022
DATE DE CLOTURE: 19 DECEMBRE, 2022

EXIGENCES DU POSTE & COMMENT POSTULER

Merci de bien vouloir visiter le site web: <https://erajobs.state.gov/dosera/cog/vacancy-search/searchVacancies.hms> (Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge).

N-B: Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

La mission américaine à Brazzaville apprécie une main-d'oeuvre d'origines, de cultures et de points de vue différents. Nous nous efforçons de créer un environnement accueillant pour tous et nous invitons les candidats de divers horizons à postuler.

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA

B.P.: 4613 – Tél.: (242) 05.534.46.83 – E-mail: officebatiapaul@gmail.com –
98, Avenue Linguissi PEMBELLOT / Rond-Point ex-«BATA», à côté de l'immeuble des Officiers 9 étages-
Pointe-Noire – Congo /Paul Bernard BATIA, Notaire

AVIS D'INSERTION MODIFICATIVE «S.T.I.O»

Société A Responsabilité limitée
Siège social: Zone Industrielle de la plage Mondaine
Capital social: 101.260.000 FCFA
RCCM OHADA: CG-PNR-01-1999-B13-01581
B.P.: 1778 / République du Congo

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société Tuyauteries Industrielles Opérations «S.T.I.O» Société à Responsabilité Limitée de droit Congolais au capital de 101.260.000 FCFA, ayant son siège social à Pointe-Noire, Zone Industrielle de la plage Mondaine quartier centre-ville, arrondissement I-Lumumba, régulièrement constituée et immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier à Pointe-Noire, sous le n° CG/PNR/01/1999/ B13/01581, reçu en la forme authentique par Maître Paul Bernard BATIA, Notaire soussigné, en date à Pointe-Noire du 08 Mars 2019, soumis selon le vœu de la loi, à la formalité impérative de l'enregistrement, le 23 Novembre 2022, à la recette de Pointe-Noire, folio 225/04 N°1265, il a été décidé de:

Résolution n°1: Transmission du capital social à deux nouvelles associées
Julie Stéphanie Marie BARTHE détenteur de 60% du capital, soit soixante millions set cent cinquante-six mille (60.756.000)

francs CFA.
Stéphanie Jeannine Julie BARTHE, représentée par Mme Inès Chancelvie MOUSSOUAMOU MOUKOUARI, veuve BARTHE 40 % du capital, soit quarante millions cinq cent quatre mille (40.504.000) francs CFA.
Résolution n°2: Désignation du gérant
Les associées consentent à ce que la gérance de la société revienne à l'associée majoritaire, Julie Marie BARTHE.
Et la cogérance à Mme Inès Chancelvie MOUSSOUAMOU MOUKOUARI, veuve BARTHE
Résolution n°3: Mis à jour des statuts
Au regard de tout ce qui a été adopté plus haut, les associées décident de procéder à la mise à jour des statuts de la société consécutivement aux nouvelles dispositions.

Pour avis, Le Notaire

ETUDE de Maître Anicet BALHOU Notaire

B.P.: 4171; Tél.: (242) 05.557.44.10

E-mail: etude.anicetbalhou@yahoo.fr

Etude sise à l'immeuble C.N.S.S, 3ème étage, porte 303, 19, Avenue Charles DE GAULLE,
Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

Suivant Procès-verbal d'Assemblée Générale Mixte en date à Pointe-Noire du vingt-six août deux mille vingt-deux, reçu en dépôt par le notaire soussigné en date du vingt-neuf août deux mille vingt-deux, enregistré au Domaine de timbres de Pointe-Noire le trente août de la même année sous le no 7214, folio 161/20, aux termes duquel,

Les Associés de la Société «GREEN SERVICES», Société A Responsabilité Limitée, au capital de Francs CFA 44.000.000, dont le siège est sis à Pointe-Noire, 76, Avenue Gustave ONDZIEL, Centre-ville (en face de Cofibois), B.P.: 736, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le n° RCCM CG/PNR/13 B 1030;

Ont, entre autres résolutions adoptées à l'ordre du jour, décidé:

En Ordinaire:

- De la continuité d'exploitation des

activités de la société GREEN SERVICES;

- De donner tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du Procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

En Extraordinaire:

-D'élargir l'objet social de la société à l'activité de collecte, transport, recyclage et vente des produits plastiques et verres.

Une expédition de l'acte de dépôt du Procès-verbal de ladite Assemblée a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et en conséquence, le numéro CG-PNR-01-2022-B-01864 a été attribué audit dépôt.

Pour avis,

LE NOTAIRE.

Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P: 1718
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

SOCIETE LE BON CHOIX en sigle «L.B.C» Société en Liquidation
Société à Responsabilité Limitée au capital de F CF A: 1 000 000
Siège social: Avenue Marien Ngouabi, Parcelle 8, en face de l'Institut Polytechnique,
Arrondissement 1 E.P.Lumumba, quartier OCH
Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2017-B12-00245

CLOTURE DE LIQUIDATION

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de clôture de liquidation, sous seing privé, en date du 18 Mars 2022, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 22 Juin 2022, sous le folio 119/ 3 N°0586, l'assemblée générale donne quitus de sa gestion au liquidateur et constate la clôture de liquidation de la société «LE BON CHOIX en sigle L.B.C» SARL.

La personnalité morale et juridique de la société

LE BON CHOIX, n'existe plus, depuis le 18 Mars 2022.

Dépôt légal: Greffe du Tribunal de Commerce sous le dépôt N°CG-PNR-01-2022-D-00452 du 14 Juin 2022 et certificat de radiation a été porté à la même date sous le N°CG-PNR-01-2022-R-00347.

Pour insertion légale

Maître Léole Marcelle KOMBO

IN MEMORIAM

Il y a trois ans, le 7 décembre 2019, Dieu rappelait à Lui ma chère fille Judlaine Mimiche «Ma ngudi, Ekondza». Elle est entrée dans la joie de son maître. A cette occasion sa mère Yvonne Dzimba. Les enfants Saint-Archange et Maria Gracia: les petits enfants Maria Alicia, Yohan Jemma et Yves Johan, les jumeaux Johana et Yvan ne cessent de profondément regretter cette séparation. En ce 7 décembre 2022, que tous ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pieuse pour sa mémoire. Que par l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie, la lumière sans déclin brille sur elle éternellement, par la miséricorde de Dieu son âme repose en paix.



Requestat in pace.

Amour éternel.

GRANDS TRAVAUX

Bilan mitigé en 20 ans d'activités

La Délégation générale aux Grands travaux a célébré, samedi 3 décembre 2022, les 20 ans de son existence. A cet effet, une cérémonie a été organisée au Centre international de conférence de Kintélé, en présence du Chef de l'Etat. Trois interventions ont ponctué cette commémoration: le discours du préfet du département du Pool Gorges Kilebé; celui du délégué général aux Grands travaux, Oscar Otoka et l'évocation du ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier, Jean Jacques Bouya. Les membres du Gouvernement, le président du Sénat, le vice-président de l'Assemblée nationale, les ambassadeurs et chefs missions diplomatiques, les chefs d'entreprises exerçant au Congo étaient également présents.

En créant par décret le 3 décembre 2002 la Délégation générale aux Grands travaux, le Chef de l'Etat s'était donné l'ambition de transformer et de moderniser le Congo. A travers cette structure, Denis Sassou-Nguesso voulait construire l'avenir du pays. En vingt ans d'expérience, la Délégation générale aux Grands travaux a pu construire 11 sièges des chefs-lieux de départements, 61 hôtels de Ville, près de 400 kms de voiries urbaines revêtues, la connexion de tous les chefs-lieux de départements et certains chefs-lieux de districts et de milliers de villages au réseau national d'électricité, l'installation d'eau potable dans plus de 2 000 villages, le bitumage de plus de 3 100 kms de routes, la construction de complexes scolaires dans les chefs-lieux des départements.

A la faveur de la municipalisation accélérée et des grands projets structurants, les lignes de transport haute tension et très haute tension ont été adossées à la construction des grands

édifices tels que le barrage hydroélectrique d'Imboulou, la deuxième usine d'eau de Djiri; la cité industrielle de Maloukou, les villages agricoles.

Dans son évocation, Jean-Jacques Bouya a rappelé que le Congo a connu des avancées significatives. «*En lançant ce processus salvateur des Grands travaux, vous avez réussi l'exploit d'un tisserand qui construit son nid en tissant sa toile*», a-t-il déclaré à l'adresse du Président.

Le ministre Bouya n'a pas, dans son évocation, abordé les aspects de faiblesse comme sa structure, surtout avec l'expérience de la municipalisation accélérée, tel que dans les départements du Kouilou, Pointe-Noire, Niari, Likouala et Brazzaville. Il n'a pas non plus fait une évaluation chiffrée de cette politique en 20 ans, en termes de coûts et de dettes.

De nombreux éléphants blancs sont encore visibles dans certains chefs-lieux de départements et dans les sous-préfectures. Le pays peine encore à stabiliser son



Le Chef de l'Etat



Les invités

réseau électrique et celui d'eau potable. Les coupures d'électricité et les pénuries d'eau sont légion dans les deux plus grandes villes du Congo. Certains quartiers de Brazzaville et de Pointe-Noire sont encore très inaccessibles.

Le Premier ministre a, quant à lui, fait un témoignage sur l'apport immatériel des Grands travaux en 20 ans. Anatole Collinet Makosso a conclu sur la nécessité de consolider tous les acquis par un autre chantier de grands travaux, celui des infrastructures mentales.

De ce fait, il a interpellé la conscience des Congolais et les a exhortés à aider le Chef de l'Etat à construire des villes du futur. «*Ne nous disputons pas anarchiquement le domaine public là où vous voulez faire sortir les plus belles infrastructures, ni à construire des maisonnettes près des beaux édifices*», a-t-il déclaré.

Après la série d'allocations, l'assistance a eu droit à une projection du film «*20 ans en 20 minutes*», une sorte d'immersion dans les projets suivis par la DGGT.

KAUD

GUERRE EN UKRAINE

La version russe depuis Brazzaville

Dans le cadre de la commémoration des victimes du conflit en Europe de l'Est et pour exprimer la solidarité avec le peuple du Donbass, l'ambassadeur de la Fédération de Russie Gueorgui Tchepik a tenu un point de presse le 2 décembre dernier à la Maison russe à Brazzaville. Il a expliqué les origines du conflit et condamné les atrocités commises par «*les néo-nazis ukrainiens*». Pour lui, l'Ukraine est devenue l'objet d'un projet politico-militaire occidental.

Le diplomate russe a rappelé que la guerre dans le Donbass dure depuis plus de 8 ans. Dans ce conflit, a-t-il dit, son pays est en train de combattre le nazisme. «*Personne parmi nous n'a jamais cru être un jour témoin des événements dramatiques que nous sommes en train de vivre avec l'escalade de la crise en Ukraine. Un drame auquel on ne s'attendait pas au 21^e siècle, et qui n'a pas commencé le 24 février 2022, comme les fauteurs de ce conflit s'efforcent à nous le faire croire, sans remords de conscience. Le sang a commencé à couler en Ukraine bien avant*», a-t-il

précisé.

Pour lui, après le coup d'Etat de 2014, dirigé et soutenu par les puissances extérieures, l'Ukraine est devenue l'objet d'un projet politico-militaire occidental. «*Pendant 8 ans, on a vu la mise sur pied en Ukraine d'un régime nazi et d'un Etat militarisé dont le seul but était de détruire la Russie*», a expliqué Gueorgui Tchepik.

Il a indiqué que la première victime des nazis ukrainiens était le peuple ukrainien lui-même, en l'occurrence la population du Donbass qui s'était opposée au coup d'Etat. «*Pendant 8 ans, les nazis ukrainiens s'adon-*



Gueorgui Tchepik

naient à des tueries, bombardements quotidiens, destructions préméditées des quartiers résidentiels, écoles et hôpitaux. Il y a eu des milliers de victimes civiles, dont la plupart étaient des enfants».

Dans ce conflit, a-t-il dit, «*la Russie était du côté du peuple du Donbass par ses actions humanitaires. Des volontaires russes se battaient dans les rangs des corps armés des deux Républiques indépen-*

dantistes. Durant tout ce temps, l'Ukraine préparait une opération d'envergure contre le Donbass. Kiev recevait en abondance des armes en provenance de l'Occident. Ce pays a même déclaré ses ambitions à développer des armes nucléaires sous les applaudissements des pays occidentaux et à intégrer l'OTAN. Pour éviter une confrontation qui s'affichait à l'horizon, la Russie a entrepris en novembre-décem-

Editorial

Les vertus du foot

Ce n'est finalement pas une si mauvaise chose qu'on nous ait imposé la Coupe du monde de football au mois de décembre. Plus en juin comme à l'accoutumée. Cela nous permet une distraction saine au milieu de préoccupations de fin d'année qui peuvent tourner en obsessions anxieuses. Nous n'avons d'yeux que vers le Qatar. Nous n'y avons pas notre sélection nationale, c'est pas grave. Et même le continent ne compte plus que sur le Maroc pour espérer en parler comme d'une compétition où nous avons été, pas d'inquiétude !

Avec une Coupe du monde servie chaude en décembre, et non dans la tiédeur du début de notre saison sèche, nous vivons le bouleversement climatique au stade. D'autant que, quelle que soit la saison, notre sport roi procure toujours les sensations habituelles. Nous faisons corps autour de l'équipe emblématique africaine qui ira le plus loin. Mais, ensuite, nous ferons corps autour de l'équipe de France, à laquelle nous attachent des liens qui n'ont pas un an.

Car, au-delà des contingences qui voient s'agiter nos frères et sœurs en Afrique de l'Ouest, la France restera pour longtemps notre référence : par l'Histoire, par la langue, par les différents liens et par une importante diaspora établie là-bas. Bien souvent, elle représente notre bouée de sauvetage lorsque l'épicier du quartier se fait insistant pour un sac de riz oublié dans la tête, mais pas dans le ventre. Sans nos frères de la diaspora, la ceinture aurait fini tous ses crans !

La Coupe du monde nous aide à passer à côté d'informations qui nous auraient angoissées autrement; un incendie sur le fleuve ; une résurgence possible du coronavirus ; l'arrestation d'un opposant ; des incertitudes dans nos laborieuses négociations avec le FMI pour une énième facilité de crédit etc... Nous ne nous angoissons pas. Peut-être aussi parce l'euphorie qui renforce l'amnésie se nourrit de l'assurance qui répètent à l'envi que notre économie se relève ; que des frémissements s'annoncent au sismographe. Paraît-il.

Pour le peuple de la trime, obligé de transformer sa brouette en instrument de travail ; de quêter dans les rues si on ne peut pas être embauché pour évacuer quelques immondices qui traînent etc... que l'économie se compte en millions ou en milliards, c'est du pareil au même.

Albert S. MIANZOUKOUTA

bre 2021, sa dernière tentative de désamorcer la crise en proposant à l'OTAN de signer un document cadre sur la sécurité. Moscou avait clairement formulé ses lignes rouges», a-t-il fait savoir.

Face à la menace des Ukrainiens contre le Donbass et la région russe de Crimée, «*le Président russe a pris la décision de lancer une opération militaire spéciale... Si quelqu'un porte des insignes nazis, se comporte comme un nazi et commet des atrocités du style nazi, c'est un nazi. Tuer des prisonniers russes de guerre, des civils fuyant les zones de combats ou ayant manifesté leur sympathie aux russes ou tout simplement qui ont osé parler leur langue dans un mauvais endroit, ils étaient purement exterminés*», a-t-il affirmé.

Gueorgui Tchepik a souligné que «*l'Ukraine est aujourd'hui une zone de confrontation entre la Russie et l'Occident qui achemine les armes et munitions, des mercenaires et des*

militaires. Il soutient Kiev politiquement, économiquement, financièrement et médiatiquement. Son seul but est d'affaiblir la Russie. L'hystérie anti-russe en Europe bat son plein. Le mensonge prémédité des officiels et des médias occidentaux sont devenus une forme de guerre contre notre pays. Dans cette crise, où il n'est pas facile de voir clair à cause de la campagne médiatique antirusse qui est sans précédent, les pays et les peuples d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie, continuent de faire confiance à la Russie plutôt qu'à ses adversaires».

Une vidéo retraçant les origines du conflit et «*les atrocités commises par les Ukrainiens dans le Donbass*» a été diffusée. S'en est suivie la visite des exposition photos sur les crimes des néo-nazis en Ukraine et en Crimée, ainsi que les fosses communes des civils, victimes du génocide dans le sud de l'Ukraine.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

PERSONNES HANDICAPEES

Pour un élan de solidarité plus accru

Célébrée chaque année depuis 1992 à l'initiative de l'Organisation des Nations Unies, le 3 décembre est la Journée internationale des personnes handicapées. Pour cette année, le thème choisi a été: «De l'innovation et des solutions transformatrices pour un développement inclusif». Placée sous le patronage du Premier ministre Anatole Collinet Makosso, cette Journée a été commémorée en différé au Congo le 5 décembre dernier sur l'esplanade du Palais des congrès, en présence de Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire; des membres du Gouvernement; des secrétaires permanents des Conseils consultatifs, des ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques, des chefs d'Agences du système des Nations Unies, etc.

Le maire de la ville de Saint Aubin-sur-Mer, en Normandie (France), Mr Alexandre Pierre René Louis Berty et les représentants de l'association Solidarité internationale France-Congo et de la Fondation sur un pied d'Égalité, venus de France, y étaient également présents.

Le Gouvernement a tenu à commémorer cette Journée en ce qu'elle œuvre, non seulement à la promotion des actions de sensibilisation sur les questions des personnes vivant avec handicap, mais aussi permet de rappeler et de faire le point sur leurs droits. Pour le représentant du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), beaucoup de progrès ont été réalisés depuis l'adoption de la loi n°009-92 du 22 avril 1992 portant statut, protection et promotion de la personne en situation d'handicap en République du Congo.

A titre d'exemple, il a cité les résultats du mouvement associatif, ainsi que l'institution du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap comme organe constitutionnel depuis 2015.

Il a indiqué que l'engagement pour la réalisation des droits des personnes vivant avec handicap n'est pas seulement une question de justice, mais un «in-

vestissement pour notre avenir commun».

Le diplomate onusien a, pour cela, félicité Mme le ministre pour toutes les réalisations qui ont permis d'alléger la souffrance des personnes vivant avec handicap et de leur donner plus de possibilités de participer au processus de développement du pays.

Conscient que les PVH vivent dans les situations difficiles, il a fait savoir que celles-ci ont besoin d'un accompagnement. C'est pourquoi, il a lancé un appel aux acteurs de développement à faire beaucoup plus d'efforts «quand on sait que l'appui aux personnes vivant avec handicap est un domaine qui ne reçoit que l'appui de très peu de bailleurs de Fonds», a précisé le représentant du FUNUAP.

Pour lui, le monde ne peut pas atteindre en 2030 la plupart des ODD qu'il s'est fixé sans la contribution des PVH. «Nous devons créer un environnement dans lequel chaque personne peut s'épanouir sans être confrontée à des barrières d'accessibilité à la réalisation de son droit à une vie digne», a-t-il affirmé, tout en réitérant l'engagement de son Agence à accompagner le Gouvernement en vue de renforcer l'implication des PVH dans



Après la remise de kits, la photo de famille

le processus de développement inclusif et durable en République du Congo.

Dans son allocution, la ministre a rappelé qu'au Congo, le droit à la protection et à la promotion des PVH est garanti par les instruments juridiques et les mesures administratives. «Ces différents engagements montrent l'importance qu'a toujours revêtu la cause des personnes vivant avec handicap dans notre pays et n'en révèlent pas moins l'étendue du chemin qui reste encore à parcourir pour accéder à la garantie de l'inclusion», a-t-elle déclaré.

Au cours de cette cérémonie, le ministère des Affaires sociales a doté une frange d'handicapés, 248 au total, des kits d'aide à la mobilité et autres fournitures, dans l'objectif d'améliorer leurs conditions d'existence et leur garantir un peu plus de dignité. Il s'agit des fauteuils roulants, de cannes blanches pour les aveugles, de béquilles, de cannes anglaises et en T, des tricycles à pédales, mais aussi de kits de protection pour les sans mélanine et des prothèses auditives.

Pour la ministre, les efforts con-

sentis par le Gouvernement et ses partenaires restent malheureusement en deçà de l'immense besoin d'accompagnement des PVH. «Les bénéficiaires que nous avons en face de nous ne constituent qu'un échantillon de l'énorme demande nationale. Cette rencontre est donc une invite à un élan de solidarité plus accrue en faveur de nos compatriotes qui ont droit à une vie plus décente et à plus de dignité», a souligné Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma. Et d'ajouter: «Le Gouvernement accorde un intérêt particulier à l'autonomisation des PVH et apprécie à leur juste valeur toutes les initiatives du FUNUAP en leur faveur».

Dans cet élan, la ministre, saisissant l'opportunité de cette cérémonie, a lancé officiellement la formation des personnes vivant avec handicap qui sera organisée à Brazzaville et à Pointe-Noire dans la période du 5 au 17 décembre, prélude au salon d'exposition des produits des PVH.

Cyr Armel
YABBAT-NGO

ARRESTATION DE DESTIN GAVET A POINTE-NOIRE

La société civile est sur les dents!

Les principales organisations qui militent pour la défense des droits de l'homme au Congo ont dénoncé l'arrestation du jeune opposant Destin Gavet, président du parti Mouvement des républicains, interpellé la semaine passée à Pointe-Noire, et réclament sa libération. L'OCDH (Observatoire congolais des droits de l'Homme), par exemple, affirme que le président du Mouvement républicain a été «cueilli» le vendredi 2 décembre 2022 par «des agents en civil de la CID (Centrale d'intelligence et de documentation, ex-DST)». Dans une note de position publiée le 5 décembre à Brazzaville, elle qualifie de «détention arbitraire» l'arrestation de Destin Gavet qu'il dit être «un prisonnier politique de plus au Congo». Depuis lors, il serait «gardé dans un lieu secret, inaccessible pour ses proches et son avocat», dénonce l'ONG.

En effet, selon l'OCDH, Destin Gavet n'a été «ni préalablement convoqué ni formellement informé des charges retenues contre lui, donc en dehors de tout cadre légal». Le mode opératoire de son interpellation dénote, estime l'ONG, «du mépris pour les droits humains». De son côté, le CAD (Centre d'action pour le développement) se dit très préoccupé lui aussi par la sécurité de l'opposant. Il attire l'attention des autorités sur «la procédure de son interpellation».

Gavet fait-il trembler le pouvoir?

On s'interroge sur les motifs réels de l'arrestation de l'opposant. L'OCDH penche pour son «analyse critique et sévère du discours du président de la République sur l'état de la nation». Par contre, de «source proche du dossier», rapporte «Le Troubadour de Brazzaville» dans sa page Facebook, l'interpellation de l'opposant «serait liée à sa campagne de sensibilisation lancée il y a quelques semaines pour exiger la libération du général Jean Marie Michel Mokoko et d'André Okombi Salissa», car il soutient toujours que les deux hommes sont des «prisonniers politiques».

Si l'on en croit «Le Troubadour de Brazzaville», c'est ce qui explique l'interpellation de Destin Gavet. «Le principal reproche qui serait fait à Destin Gavet est d'attribuer au général Jean Marie Michel Mokoko et à André Okombi Salissa le qualificatif de "prisonniers politiques" alors que ces derniers ont été condamnés respectivement à 20 ans de prison à l'issue d'un procès», ajoute notre confrère.

Bon nombre d'analystes, quant à eux, s'interrogent si les services d'intelligence étaient obligés d'arrêter le jeune opposant, au risque de faire de lui un prisonnier d'opinion!

Jean ZENGABIO



Destin Gavet

SECURITE MARITIME

Le Congo doit combler les vides juridiques

A l'occasion de la Journée VIP Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales «AEMEC 2022», tenue le 25 novembre dernier à Brazzaville, il a été organisé un procès fictif sur la piraterie et les autres crimes maritimes. C'était en présence de Charles-Richard Mondjo, ministre de la Défense nationale, d'Eric Olivier Sébastien Dibas Franck, secrétaire permanent du Comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales (SEPCIM), du Coordonnateur de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, des membres du corps diplomatique, des membres du commandement de la Force publique.

A l'issue du délibéré de ce procès fictif, le tribunal a donné l'opportunité aux experts du Comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales (AEMEC), d'évaluer l'état des procédures judiciaires au Congo et le niveau d'adaptation du corpus juridique à atteindre au regard de la réglementation internationale.

D'après le chef d'Etat-major de la Marine nationale, le contre-amiral René Nganongo, «le Programme d'action du Gouvernement était organisé en douze batailles, ce secteur pourra en faire gagner certaines, tout en ayant un effet de levier sur d'autres. Il s'agit notamment de la bataille de l'économie, de celle de la paix, de la sécurité, de

l'environnement et du développement durable».

Parlant de l'AEMEC, le capitaine de frégate Joël Lionel Ngakosso a affirmé «qu'il est un maillon important qui incarne une parfaite opportunité pour les administrations de l'Etat, afin de se concerter, de s'échanger, de parler et de partager l'information sur tout, pour atteindre en fait les objectifs communs, notamment la sûreté et la sécurité de l'espace maritime viable».

S'agissant des infractions relevées lors du procès, Joël Lionel Ngakosso a expliqué «qu'elles illustrent parfaitement les menaces sécuritaires dans nos espaces maritimes et les menaces qu'il faut tracer, selon l'ordre ci-après: en premier lieu, nous avons la pêche INN c'est-



Photo de famille au terme de la cérémonie

à-dire illégale, non déclarée et non réglementée, à l'issue de la simulation du procès fictif sur la piraterie et les autres crimes maritimes».

En deuxième lieu, a-t-il relevé, «il y a le brigandage en mer qui est un fait courant et le vol à main armée, puis en troisième lieu, le trafic illicite. Mais à 90%, il faut retenir que la Marine nationale, en tant que bras armé du Gouvernement en mer et en eaux continentales, travaille étroitement aux côtés des autres administrations de l'Etat pour pérenniser la sécurité et la sûreté en mer et dans les eaux

continentales».

Soulignons que la Journée VIP «AEMEC 2022» a aussi été marquée par la projection d'un film documentaire sur les grands événements AEMEC de l'année 2022, suivie des séquences de l'exercice. De même, une double formation théorique et opérationnelle sur la collecte des preuves, en termes d'infractions, a eu lieu à Pointe-Noire, dans le cadre du Programme d'appui à la stratégie de sûreté et de sécurité maritime en Afrique centrale.

EDESSES

COOPERATION CONGO-UNION EUROPEENNE

L'UE entend apporter son appui au financement à l'Ecole de génie travaux

Le ministre de la Défense nationale, Charles-Richard Mondjo, s'est entretenu avec l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Congo, Giacomo Durazzo, le 21 novembre 2022 à Brazzaville. Au cœur de leurs échanges, les questions de coopération entre le Congo et l'Union européenne dans le domaine de la défense.



Charles-Richard Mondjo et Giacomo Durazzo pendant l'entretien

A cette occasion, Giacomo Durazzo a également évoqué l'apport que son institution entend apporter au Gouvernement, surtout en matière de défense. En outre, il a souligné que son institution était disposée à apporter son appui à l'Ecole de génie travaux (EGT), dans le cadre du financement de ses activités de formation au profit des missions de paix en Afrique et dans le cadre des actions de développe

(Suite en page 5)

INTERPELLATION AU SENAT

Le Gouvernement appelé à l'action

Le Gouvernement était face aux sénateurs vendredi 25 novembre 2022. Treize sur seize ministres interpellés étaient présents pour répondre aux préoccupations de treize sénateurs touchant, entre autres, à l'éducation, le social, les transports, les infrastructures, la flambée des prix des denrées alimentaires, la redevabilité de l'Etat vis-à-vis des ex-agents d'Air Afrique. C'est Pierre Ngolo, président du Sénat, qui a présidé les travaux de cette séance des questions orales avec débats.

Les treize ministres qui se sont succédé à la tribune ont tenté de répondre aux différentes préoccupations. S'expliquant sur la flambée des prix, le ministre de l'Economie et des finances, Jean-Baptiste Ondaye, a indiqué que malgré la mise en œuvre du Plan de résilience sur la crise alimentaire 2022-2023 et l'exonération des taxes sur certains produits alimentaires, le panier de la ménagère continue de subir les contre-coups de la flambée des prix des produits, même de ceux fabriqués localement. Il a fait savoir que le Gouvernement fait de son mieux en accentuant les contrôles des prix sur le marché. Néanmoins, le ministre s'est indigné du comportement, selon lui, opportuniste adopté par certains opérateurs économiques désireux de réaliser des profits. «Les premiers d'entre eux font de la spéculation des prix au niveau interne dans le but

de tirer davantage de cette situation. Les second, par contre, pratiquent la réexportation des produits importés. Cette pratique impacte négativement les efforts que le Gouvernement déploie à travers les subventions des prix de produits alimentaires de première nécessité», a-t-il dit. De son côté, le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Honoré Sayi, a fait état de la situation chaotique de la société aérienne Nouvel Air Congo, en cessation d'activités. «Trois avions ne peuvent pas voler; une situation financière difficile, la dette sociale, fiscale et d'exploitation lourde», a-t-il expliqué pour décrire la réalité de la compagnie nationale. Pour lui, la situation de reprise de cette société dépend, avant tout, de sa situation statutaire, de la certification et de la paie de l'assurance. En plus, a-t-il ajouté, «il faut



Anatole Collinet Makosso

assurer la navigabilité des avions; trouver les financements pour relancer la compagnie; ouvrir le capital à d'éventuels investisseurs. A défaut, créer une nouvelle société en corrélation avec d'autres partenaires». Le ministre a annoncé la déserte sous peu de tous les aéroports du Congo. «Peut-être pas avec Nouvel Air Congo, mais avec d'autres sociétés nationales qui sont présentes sur le territoire national. A commencer par Impfondo, Ouesso et, dans un proche avenir, Dolisie, Sibiti, Ewo et Owando», a-t-il informé.

Le ministre de l'Enseignement Primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean Luc Mouthou, est, quant à lui, revenu sur les violences en milieu scolaire qui sont devenues récurrentes. Conscient de la transversalité de la question, il a invité les parents d'élèves, les chefs de quartiers, les leaders d'opinion et les acteurs politiques, les mouvements associatifs et de jeunesse à s'impliquer dans cette problématique qui demande la contribution de tous.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

DROITS DES ENFANTS

La société civile prête à jouer le jeu

L'humanité a célébré le 20 novembre dernier la Journée internationale des droits de l'enfant, la 33^e du genre, sous le thème: «L'inclusion pour chaque enfant». Outre la déclaration du Gouvernement rendue publique à cette occasion, le Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales a organisé le mardi 29 novembre une Journée de sensibilisation et de vulgarisation sur la convention relative aux droits de l'enfant. C'était sous le patronage de la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, en présence de Germain Céphas Ewangui, secrétaire permanent du Conseil, et du représentant adjoint de l'UNICEF au Congo.

Par cette Journée, le Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales a voulu donner l'opportunité aux leaders et organisations de la société civile de s'imprégner des différents instruments juridiques et politiques relatifs aux droits des enfants. Son secrétaire permanent, Germain Céphas Ewangui, a rassuré la ministre de la disponibilité de la société civile à œuvrer à ses côtés pour améliorer la qualité de vie des enfants en République du Congo. Le représentant adjoint de l'UNICEF a, quant à lui, invité les enfants à être actifs en tant qu'acteurs de la société civile formés et engagés. Il a en outre remercié le Conseil consultatif de la société civile pour cette initiative. «Nous sommes là pour appuyer le Gouvernement et le Conseil en faisant en sorte que les droits des enfants soient vulgarisés et que la société civile sache comment les mettre en œuvre», a-t-il fait savoir. Pour la ministre, le Congo a le devoir non seulement de vulgariser sur le plan national, cet instrument juridique qu'est la convention relative aux droits de l'enfant, mais aussi de multiplier toutes les formes initiatives pour son appropriation partout, et au-delà, sa mise en œuvre effective.

Afin d'atteindre cet objectif, «le Gouvernement a besoin du soutien et de l'engagement de tous les responsables et composantes sociales», a-t-elle déclaré. Ce faisant, elle a loué l'initiative du Conseil visant à amener les associations, les Ongs et les fondations à accroître davantage leur engagement pour promouvoir et défendre les droits des enfants. «Aucune énergie ne doit être de trop pour faire avancer les droits des enfants. Dès lors, l'implication de la société civile avec l'ensemble de ses relais au niveau communautaire ne peut être qu'un atout essentiel que nous avons tous le devoir d'accompagner et d'encourager», a indiqué Mme Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma. Elle a exhorté le secrétaire permanent du Conseil à multiplier à toutes les échelles, ce type d'action. «Recevez au nom du Gouvernement, nos remerciements et nos félicitations pour l'engagement et le dévouement des organisations sous tutelle de votre Conseil à poursuivre le noble objectif de promotion des droits de l'enfant. Vous pouvez compter sur l'appui multiforme du Gouvernement pour y parvenir», a précisé la ministre. Et d'ajouter: «Nous ne manquerons pas de vous associer dans les réflexions à mener sous peu, devant con-



La ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma (au centre)

duire à la mise en place d'un mécanisme de coordination de la protection de l'enfant au Congo... Dans la conjugaison des efforts, nous avancerons inéluctablement vers l'atteinte des objectifs contenus dans la convention relative aux droits de l'enfant». S'adressant aux enfants, elle leur a demandé de parler et de dialoguer avec leurs parents. «Confiez-vous à quelqu'un dans la famille

lorsqu'il y a des abus. Ce n'est pas toujours évident de se confier à papa ou de parler à maman. Quand vous n'êtes pas en position de respect de vos droits, essayez de parler à quelqu'un. Vous devez dénoncer toutes sortes d'abus perpétrés sur vous», a-t-elle exhorté.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

(Suite de la page 4)

ment national. Ces derniers temps, le partenariat entre le ministère de la Défense nationale et l'UE s'est focalisée sur l'appui à l'EGT qui a déjà bénéficié du financement de cette institution à travers la facilité paix en faveur de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), destinée entre autres, à son réseau d'écoles d'excellence. En raison de sa vocation d'outil de développement et d'intégration régionale qui reçoit des stagiaires de dix-neuf Etats d'Afrique, l'EGT dont la création remonte à l'année 2009, bénéficie d'un regard particulier du

Gouvernement. L'établissement est aussi appelé à prendre une part importante dans la formation des hommes destinée à armer les futures structures du génie militaire qui assumeront cette mission. A noter qu'une équipe de la délégation de l'Union européenne au Congo avait visité les installations de l'EGT, au mois d'octobre dernier. Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de développement (PND 2022-2026), il est attendu des Forces armées, une contribution dans les domaines de la santé et du génie militaire.

Alain-Patrick MASSAMBA

COUP D'OEIL EN BIAIS

Des baleinières en flammes au port de Yoro à Brazzaville

En début d'après-midi du lundi 5 décembre 2022, des baleinières ont pris feu au port de Yoro, à Mpila, un quartier de Brazzaville, causant d'importantes pertes matérielles. Elles étaient surchargées de produits pétroliers que les trafiquants font passer clandestinement en République Démocratique du Congo. Le feu, dont on ignore l'origine, serait parti d'une première embarcation et se serait propagé sur les autres, avant d'être maîtrisé. Quand certains Brazzavillois ont aperçu de loin les flammes, ils ont pensé à l'incendie des tours jumelles situées dans le périmètre du port. Il n'en est rien. L'incendie a causé la mort d'une personne.

A Pointe-Noire, trois employés d'une boulangerie assassinent leur patron

Un patron de boulangerie a été tué la semaine passée à Ngoyo, le 6^e arrondissement de Pointe-Noire. Il s'agit d'un ressortissant mauritanien répondant au nom de Bouh Oumrou, âgé de 40 ans, d'après notre confrère "Le Troubadour de Brazzaville". Ses présumés assassins seraient trois de ses employés qui assureraient le service de nuit. Ils ont perpétré leur crime aux environs de 2h du matin. Après avoir ligoté leur patron, ils l'auraient abattu. Ils ont ensuite pris la fuite en emportant la somme de 3 millions de francs CFA. Mais un témoin des faits a pu alerter la police, rapporter le journal. Les Forces de l'ordre ont juré de mettre la main sur les trois malfrats.

Les syndicalistes des mairies obtiennent un accord a minima

L'Union des syndicats des mairies du Congo, qui avait déclenché une grève générale illimitée le 1^{er} décembre dernier, a annoncé sa levée lundi 5 décembre 2022 en raison de l'accord trouvé après une journée marathon de négociation avec le Gouvernement. L'Etat, représenté par le ministre l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local, Zéphirin Mboulou, a accepté de débloquer deux mois de salaire sur les cinq mois d'arriérés demandés. Les syndicalistes ont obtenu que ce paiement prenne en compte les cotisations sociales. Mais sur les autres points, ils n'ont obtenu que des promesses : la possibilité du versement régulier des salaires des agents des collectivités locales (des départements et des communes) et que chaque collectivité locale puisse négocier les moratoires d'apurement, pour permettre la consolidation de la dette, la recherche des solutions pour son apurement et la négociation du rattachement des pénalités.

La course à l'exclusivité de l'information

Il y a un phénomène chez nous qui devient très inquiétant : les paparazzis ou "colporteurs". C'est la course à l'information qui en est l'origine. Une agression physique, un accident de la circulation ou une scène de violence, tout, vécu en live, passe sur les réseaux sociaux et constitue une matière première brute pour les journalistes qui ne peuvent pas être partout dans le pays. Grâce à leurs smartphones, on sait ce qui vient de se passer à Souanké, Pointe-Noire, Djambala, Mindouli, etc. Seulement voilà, là où le bât blesse, c'est lorsque ces "colporteurs" oublient que l'assistance à personne en danger fait partie des devoirs de chaque citoyen. L'exemple du ressortissant de RDC poignardé au marché de Poto-Poto à Brazzaville : les paparazzis étaient plus préoccupés à filmer la scène du massacre de ce jeune que de lui porter secours.

Quatre femmes mal en point pour une raison inexpliquée

A Kinsoundi, un quartier de Brazzaville, le voisinage a fait la découverte mardi 29 novembre 2022 du corps inanimé d'une femme et de trois autres femmes inconscientes pour une raison inexpliquée. Toutes sont d'une même famille. Elles ont été transportées au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, où l'une d'elles a été placée en soins intensifs. Une autre a été interrogée par le procureur de la République lorsque son état de santé l'a permis pour s'enquérir de leur situation. Malgré son audition, les circonstances de leur mésaventure demeurent nébuleuses. Une enquête a été ouverte.

EGIS ROAD OPERATION CONGO

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Capital social: 300 000 Francs CFA
Siège social: derrière l'ambassade des USA, face à l'INJS
Arrondissement 2, Baongo, BP 953, Brazzaville, République du Congo

RCCM: CG-BZV-01-2019-B17-00002

1. Aux termes du procès-verbal des décisions ordinaires de l'associée unique en date du 16 novembre 2021, enregistré auprès de la Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Brazzaville - Baongo sous le numéro 1792, folio 206/2, il a notamment été décidé de nommer la société KPMG Congo et M. Michel Gamassa en qualités de nouveaux commissaires aux comptes de la société, titulaire et suppléant, pour une durée de six (6) exercices à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2021;

2. Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale à caractère mixte du 2 août 2022, reçu au

rang des minutes de Maître Sylvert Kymbassa, Notaire à Brazzaville et enregistré auprès de la Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Brazzaville - Baongo sous le numéro 1793, folio 206/3, il a notamment été décidé de nommer M. Jean-Charles Lhomme en qualité de Directeur Général Adjoint de la société, pour la durée restant à courir du mandat du Directeur Général, soit jusqu'au 5 décembre 2024, et de modifier certains articles des statuts de la société; Dépôt desdits procès-verbaux et des statuts mis à jour a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville.

Pour avis, Le Président

GOVERNANCE

Vers la création d'un cadre de concertation

Le ministère du Contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs a organisé du 5 au 8 décembre un forum national sur la gouvernance publique en vue de la création d'un cadre de concertation et de consultation de l'ensemble des parties prenantes sur l'état des lieux de la gouvernance publique au Congo. C'est le premier ministre Collinet Makosso, chef du Gouvernement qui a ouvert les travaux, en présence de Jean Rosaire Ibara, ministre du Contrôle d'Etat, et de Mme Korotoumou Ouattara, représentante de la Banque mondiale au Congo.



Collinet Makosso

Placé sous le thème: «Contrôle d'Etat, qualité du service public et de lutte contre les antivaleurs: trois outils au service de la performance de l'action publique», ce forum avait également pour objectif de définir une approche stratégique et de mettre en œuvre une démarche participative pour l'élaboration des politiques nationales de contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs.

Pour Mme Korotoumou Ouattara, en République du Congo, le Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) est la réponse du Gouvernement, appuyée par la Banque mondiale pour promouvoir la bonne gouvernance. Le forum devrait permettre d'identifier des solutions novatrices, ambitieuses et réalisables pour répondre aux défis de la gouvernance publique. Solutions, a-t-elle dit, dont la mise en œuvre bénéficiera du soutien de la Banque mondiale dans le cadre de l'engagement de son institution, à accompagner le Congo dans sa politique de relance et de diversification économique, inscrite dans le Plan national de développement (PND) 2022-2026.

Jean Rosaire Ibara a souligné qu'en créant le ministère du Contrôle d'Etat, le Président de la République Denis Sassou N'guesso a doté le Gouvernement d'un outil d'évaluation de la performance de l'action publique fondé sur la promotion de la bonne gouvernance; la maîtrise des risques encourus dans la mise en œuvre des politiques publiques et l'amélioration de l'expérience usager. Cette innovation institutionnelle, a-t-il fait savoir, vise principalement à intégrer les questions de gouvernance et de bonne gestion publique dans toutes les sphères d'intervention de l'Etat de manière plus systématique et cohérente pour traduire dans les faits la vision du Président de la République, détaillée dans son projet de société devenu programme du Gouvernement.

Le ministre du Contrôle d'Etat a aussi relevé que la performance de l'action publique et la gestion axée sur les résultats sont des boussoles qui guident toute l'action du Gouvernement et la structure de ce forum en quatre grands ateliers sera un moment d'échange, de partage et de remise en question. «A travers ce forum, nous marcherons véritablement vers le développement. C'est dans cette optique, que les différents points inscrits au programme du forum national sur la gouvernance publique abordent les défis que nous nous sommes lancés pour traduire en actes concrets, la volonté de nos dirigeants afin d'impulser par des actions concrètes dans la transformation de façon significative du service public et améliorer de manière significative», a-t-il déclaré.

Ouvrant les travaux, le ministre Collinet Makosso a rappelé que l'amélioration de la gouvernance et les réformes institutionnelles subséquentes sont au cœur de la vision du président de la République. La bonne gouvernance, a-t-il affirmé, conduit à de meilleures politiques publiques développées de manière ouverte, transparente et responsable. Ce forum national sur la gouvernance publique a l'obligation d'épingler les grands enjeux de bonne gouvernance. Les recommandations qui seront formulées au cours de ces assises doivent concourir à sa matérialisation, car la bonne gouvernance est notre crédo commun, une bataille que nous devons remporter ensemble en luttant systématiquement contre les antivaleurs ou les comportements déviants, a précisé le ministre. Durant quatre jours, les participants seront édifiés sur l'état des lieux, la validation du cadre d'orientation stratégique, la validation des principales mesures, recommandations et des réformes, et enfin l'identification et le partage des indicateurs de performance pour l'évaluation de l'offre du service public, la gestion des finances publiques, le management des ressources humaines de l'Etat, notamment.

L'outil Swot Creative couplé aux normes Iso ainsi que les normes Iso 31 000 pour le contrôle d'Etat, Iso 9001 pour la qualité du service public et Iso 37001 pour le management du dispositif de lutte contre les antivaleurs, sera le fil conducteur qu'utiliseront les conférenciers, dans leurs travaux.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA et Joelvie NZOLANI (Stagiaire)

AUTORITÉ DES RÉGULATIONS DES MARCHÉS PUBLICS (ARMP)

Valencia Engambé: rechercher perpétuellement la perfection

La nouvelle directrice générale de l'Autorité des régulations des marchés publics (ARMP) Mme Valencia Iloki Engambé a pris ses fonctions le 29 novembre 2022. Elle remplace à ce poste David Martin Obambi, directeur sortant ayant travaillé pendant onze ans. La passation de témoin s'est déroulée sous la supervision de Simplice Mounianga, directeur de cabinet du ministre du Contrôle d'Etat.

Nommée sous décret n°22/1893 du 22 novembre 2022, Mme Valencia Iloki Engambé entend mener plusieurs actions pour rechercher le perfectionnement optimale de l'ARMP: sensibiliser plus largement la population suivant les techniques appropriées d'information sur le système de gestion de marchés publics; procéder à des investigations minutieuses sûres des actes de violation de la réglementation relative au marché publique; prononcer des sanctions disciplinaires contre les auteurs d'actes répréhensifs.

L'ARMP, a dit la nouvelle directrice générale, est une institution à compétence cumulative et tendue, habilitée entre autres à assurer la régulation du système de passation des marchés publics et de conventions de délégation de service public; exercer les attributions en matière administrative et consultative; accomplir des missions en matière d'audit et d'enquête. Mme Valencia Iloki Engambé a manifesté sa reconnaissance au président de la République et au ministre Jean Rosaire Ibara. «La régulation des marchés est assurément dans la majori-



Mme Valencia Iloki Engambé

té des pays un des principaux indicateurs d'évaluation de la bonne gouvernance, politique, économique. Elle est un outil efficace de lutte contre les antivaleurs et notamment en l'occurrence de la corruption et d'autres infractions», a-t-elle

déclaré. David Martin Obambi a quant à lui souligné que l'ARMP est aujourd'hui un pôle de référence en matière de réformes au regard des défis relevés. Les salaires du personnel ne souffrent plus d'aucun retard, le compte de l'ARMP dans les livres dans la Caisse nationale et sécurité sociale (CNSS) est totalement assainie. Le personnel est jeune et de qualité, dévoué à la tâche pour des résultats attendus. S'adressant aux cadres et agents de la direction générale de l'ARMP, il les a exhortés à servir avec le même zèle la nouvelle directrice générale. A Mme Valencia Engambé, il a demandé qu'elle reste un ouvrier de la République prêt à répondre à toutes sollicitations pour l'intérêt du pays.

A. N'K-K.

MEDIAS

Impliquer les journalistes à l'appropriation du protocole ITIE

Le comité national de l'Initiative de transparence dans les industries extractives (ITIE) Congo a tenu une session de sensibilisation sur l'existence du protocole dédié à la participation de la société civile dans l'ITIE, qui est l'exigence 1.3 de la norme ITIE, à l'endroit de la presse nationale. Cette session a eu lieu, jeudi 24 novembre 2022 à Brazzaville, avec l'appui du Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP).



Les organisateurs et les participants à la fin de l'atelier

Les travaux ont ouverts et clôturés par Christian Mounzéou, vice-président du comité national ITIE Congo, en présence de Brice Mackosso, membre du comité national ITIE Congo et Arsène Bozire Clovis Assen Ontsouon, responsable de suivi et évaluation au projet PRISP, financé par la Banque mondiale. Le but était de mieux faire connaître le protocole de la société civile qui est une disposition de la norme ITIE. Ce protocole est une exigence de la norme ITIE faisant référence au rôle particulier de la société civile en termes de la qualité de suivi, surtout en tenant compte de la troisième validation du Congo par le Conseil d'administration international.

Le débat a porté essentiellement sur la présentation de l'ITIE depuis sa création en vue de sa vulgarisation et le protocole de la société civile, l'exigence 1.3, dans la norme ITIE, notamment dans sa mise en œuvre. Ce débat a été une campagne de dissémination et de vulgarisation du protocole de la société civile dans le cadre de la norme ITIE 2019. La société civile doit se mobiliser pour booster la transparence dans les revenus extractifs et forestiers.

Christian Mounzéou a insisté que les médias jouent un rôle clé en matière de dissémination des informations relatives à l'exploitation du pétrole, du gaz, des mines et de la forêt, ainsi que le suivi des opérations relatives à la gestion de ces ressources sur toute la chaîne de valeur. «Il est donc de la responsabilité du Gouvernement du Congo de s'assurer qu'aucun obstacle administratif ou pratique de facto, provenant de quelque niveau de Gouvernement que ce soit, n'entrave la capacité de la société civile et des médias à organiser librement des activités publiques de diffusion d'informations et de sensibilisation liées à l'ITIE», a-t-il dit.

Le Congo est actuellement engagé dans le processus de validation, dont le but est d'évaluer la conformité dans la mise en œuvre des exigences de l'ITIE. Ce processus est en cours depuis juin 2022 et prendra fin au mois de décembre. En rapport avec cette évaluation, l'appréciation faite par les évaluateurs considère une mise en œuvre de l'exigence 1.3 en grande partie respectée. Mais, il faut la rehausser. Pour la rehausser, le comité national a donc décidé de mettre en place un programme de sensibilisation sur le protocole en direction de toutes les parties prenantes dans le but de les amener à s'approprier le dit protocole.

Philippe BANZ

COOPERATION

Favoriser le développement des contrats en partenariat public-privé

En séjour à Abidjan en Côte d'Ivoire, Denis Christel Sassou Nguesso, ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public privé, a eu une séance de travail le 22 novembre dernier avec Moussa Kouyaté, président du Comité national de pilotage des partenariats public-privé (CNP-PPP) de la République de Côte d'Ivoire, un organe décisionnel, de validation et d'orientation du cadre institutionnel des PPP. Le but était de favoriser le développement des contrats en PPP dans ce pays et apporter un appui multiforme aux autorités contractantes.



Le ministre Denis Christel Sassou Nguesso entouré du bureau du CNP-PPP

Les deux hommes ont pris la résolution de rendre réguliers les échanges entre les institutions dont ils ont la charge afin d'améliorer mutuellement leurs méthodes de travail. A l'issue de cet entretien, Denis Christel Sassou Nguesso a confié qu'il était très satisfait de ce qu'ils ont convenu et aussi de la qualité de l'accueil qui lui a été réservé.



M. Denis Christel Sassou Nguesso et M. Akinwumi Adesina

Le ministre Denis Christel Sassou Nguesso s'est aussi entretenu le 23 novembre à Abidjan avec M. Akinwumi Adesina, président de la Banque africaine de développement (BAD). Des sujets d'ordre économique, juridique et technique ont été évoqués par les deux hommes au siège de la BAD. Concernant le volet juridique, M. Akinwumi Adesina a encouragé le ministre dans la démarche qu'il a entreprise afin de doter le Congo d'une loi régissant le partenariat public-privé, car celle-ci va faciliter les investissements du secteur privé dans les projets publics.

Le président de la BAD a proposé son appui technique et juridique pour accompagner le ministère en charge de la Promotion du partenariat public-privé dans la réalisation de ses missions et a suggéré que le secteur privé soit fortement sollicité pour financer le Plan national de développement (PND) 2022-2026.

Dans l'optique d'accompagner le Congo dans la mise œuvre de son programme de Gouvernement, M. Akinwumi Adesina a indiqué être disponible pour les autorités congolaises. Il a, par ailleurs, invité le ministre à tirer pleinement profit du Forum des investissements en Afrique, né sous l'impulsion de la BAD, dans le cadre de la recherche des financements pour les projets prioritaires de l'Etat.

Jacqueline MAKAYA

COMMEMORATION

La BEAC a 50 ans

Le cinquantenaire de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), banque commune aux six Etats constituant la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), a été célébré, sous la conduite de son gouverneur Abbas Mahamat Tolli, dans un contexte extrêmement difficile avec la conjoncture mondiale qui ne cesse de se détériorer.

Les Etats membres restent confrontés à des défis majeurs qui menacent la stabilité et le développement de la sous-région. Le thème a porté sur «*Résilience des économies de la CEMAC à l'aune des réformes monétaires et financières*». Les festivités marquant cet anniversaire ont connu une série d'activités lancées le 17 novembre 2022, à N'Djamena la capitale tchadienne. Ce symposium a permis de faire le bilan de la BEAC. Les échanges ont visé à poursuivre les efforts fournis par les pays de la Communauté pour une croissance vigoureuse, inclusive et créatrice d'emplois. Pour le Congo, deux membres du gouvernement ont participé à ce symposium: Jean-Baptiste Ondaye, ministre de l'Economie et des finances et Mme Ghislaine Ingrid Olga Ebouka-Babackas, ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale. La BEAC est dirigée par Abbas



Abbas Mahamat Tolli

Mahamat Tolli, de nationalité tchadienne, depuis février 2017. Le bilan dressé a montré que la banque a amorcé une série de réformes, bien que beaucoup reste encore à faire. De nombreux défis vont continuer à se poser aux Etats membres dans les années à venir. En particulier, il faudra faire face aux graves conséquences de la crise sanitaire sur les économies fragilisées par les crises sécuritaires et la chute du prix du pétrole. Pour permettre à la CEMAC de revenir sur une trajectoire vertueuse de croissance pour un développement économique et social, sain et durable, chaque acteur devra contribuer de façon énergique. Les efforts vont se poursuivre et seront axés en particulier sur



Le siège de la BEAC à Yaoundé, au Cameroun

la consolidation de l'efficacité de la politique monétaire commune, l'accélération du processus de développement des différentes composantes des marchés de capitaux, le renforcement du dispositif de suivi de la réglementation des changes, ainsi que du cadre de gestion des réserves de change et l'accélération du processus de transformation des habitudes de paiement dans la CEMAC pour favoriser, notamment une meilleure fluidité des échanges économiques et l'intensification de l'inclusion financière. Il est urgent que des mesures adéquates soient prises dans les meilleurs délais pour une réforme en profondeur des structures économiques et sociales de l'espace communautaire.

Cet engagement attendu des Etats devra favoriser une plus grande diversification des économies pour réduire significative-

CHINE

Mort de Jiang Zemin

L'ancien président Jiang Zemin est décédé le 30 novembre 2022 à 12h13 à Shanghai à l'âge de 96 ans des suites d'une leucémie et de la défaillance de plusieurs de ses organes, selon une annonce officielle.

Depuis son adolescence, M. Jiang a été un apprenant assidu et un chercheur de vérité éclairé par le patriotisme et les idées de la révolution démocratique souligne l'annonce officielle. Grâce à une participation active dans les mouvements patriotiques contre l'agression japonaise au cours de ses années universitaires, il a développé une vision du monde marxiste, fait le choix de sa vie ainsi qu'établi l'idéal tout au long de son existence, et sa conviction de travailler pour la libération nationale et le bien-être du peuple. Après avoir été diplômé de l'Université Jiao Tong de Shanghai, en 1947, M. Jiang a travaillé dans une usine locale, et s'est engagé dans le travail lié à la propagande révolutionnaire parmi les travailleurs et les jeunes professionnels des écoles du soir des associations de la jeunesse.



Jiang Zemin

Peu après la fondation de la République populaire de Chine, M. Jiang a été premier directeur adjoint de l'Usine alimentaire Yimin N°. 1 de Shanghai, premier directeur adjoint de l'Usine de savon de Shanghai, et chef de la section de machinerie électrique de la division de conception N°. 2 de Shanghai du premier ministère de l'Industrie de la construction de machines. En 1954, la Chine avait besoin d'un grand nombre de cadres techniques et de gestion pour la construction de la First Automotive Works, à Changchun. M. Jiang a été affecté à cette usine. En 1955, il s'est rendu à la Stalin Automobile Works, à Moscou, où il a travaillé comme stagiaire. Après son retour en Chine, en 1956, il a été chef adjoint de la division de la mécanique dynamique, ingénieur en chef adjoint de la mécanique dynamique, et directeur de l'usine de puissance de la First Automotive Works. En 1962, il a travaillé comme directeur adjoint de l'Institut de recherche de l'appareillage électrique de Shanghai dépendant du premier ministère de l'Industrie de la construction de machines, et a été chargé du travail de recherche de l'organisation.

En 1985, il était maire de Shanghai et secrétaire adjoint du Comité du PCC pour la municipalité de Shanghai. En 1987, il a été élu membre du Bureau politique du Comité central du PCC.

En 1989, M. Jiang a été élu membre du Comité permanent du Bureau politique du Comité central du PCC et secrétaire général du Comité central du PCC lors de la quatrième session plénière du 13e Comité central du PCC. Au cours de la même année, la cinquième session plénière du 13e Comité central du PCC a décidé que M. Jiang assumait la fonction de président de la Commission militaire centrale du PCC.

Il laisse l'image d'un dirigeant résolument acquis à l'ouverture et à la modernisation de l'économie chinoise.

(D'après Xinhua)

Philippe BANZ

dans les camps de fortune où il manquait des infrastructures sanitaires et scolaires, les parents sinistrés s'organisaient pour que leurs enfants continuent à aller à l'école.

Dans une école de fortune située face au camp des sinistrés de Toukra à N'Djamena, une grande cour prêté par un particulier, une dizaine de salles de classes ont été construites. Des enseignants recrutés avec le concours de l'UNICEF et de l'ONG Tchenidev ont pu, malgré tout, tenir les classes.

Gaule D'AMBERT

TCHAD

Les événements ayant marqué l'année 2022

Plusieurs faits ont marqué la vie nationale au Tchad en 2022. Au plan politique, le dialogue national inclusif et les défis du gouvernement de transition, ont parfois dominé la marche du pays.

Au plan politique

Le dialogue national inclusif qui s'est achevé le 8 octobre 2022 à N'Djamena, a donné lieu à la mise en place d'un gouvernement de transition dit d'union nationale dirigé par l'opposant Saleh Kebzabo. Le général Mahamat Idriss Déby ayant été maintenu président de transition jusqu'en 2024. Objectif: conduire la transition vers les élections libres et transparentes. Gouvernement qui fait également face à des défis socioéconomiques majeurs, entre autres, la mobilisation des ressources pour financer la transition afin d'améliorer la situation sociale des Tchadiens très affectés par la crise alimentaire, sanitaire et les inondations.

Initialement, 1412 participants étaient attendus, mais à cause de la défection de certaines organisations de la société civile, de l'Eglise catholique et d'une bonne partie de l'opposition, 1360 personnes ont pu prendre part au débat. Parmi les conclusions, le général Mahamat Déby a été investi président de transition. Il avait pris le pouvoir à la suite du décès de son père Idriss Déby Itno, maréchal du Tchad, qui aurait été tué au front par des tirs des rebelles. Mahamat Idriss Déby s'est investi à organiser un dialogue national avec pour objectif de réunir autour d'une même table tous les enfants du Tchad pour pacifier le pays, et lui donner une chance pour son développement tous azimuts. Les assises de ce dialogue ont pu se tenir en dépit du boycott d'une grande partie de l'opposition et de la société civile. Parmi



La marche de l'opposition reprimée par la police



Le départ pour l'école, une rue de N'Djamena inondée

les retombées: la libération des prisonniers politiques, la possibilité pour le général Mahamat Déby de pouvoir se présenter à la prochaine élection présidentielle, mais aussi les deux années supplémentaires de transition. Depuis la manifestation du 20 octobre dernier qui a coûté la vie à une cinquantaine de Tchadiens, la situation politique est restée tendue dans le pays. En plus de 50 morts et 300 blessés, des dizaines de personnes ont, par la suite, été arrêtées et les membres du parti «Les Transformateurs» de l'opposant Succès Masra, à la tête de la contestation, se disaient trahis et ont accusé les autorités d'affaiblir le parti en débauchant leurs membres. Cela grâce à d'anciens comme l'ex-vice-président du parti, Moustapha Masri, qui avait démissionné après les

violences. Les pluies qui se sont abattues au Tchad ont quatrième trimestre de l'année 2022 ont provoqué de graves inondations qui empêchent la scolarisation des enfants victimes des inondations. Rien qu'à N'Djamena la capitale politique du pays, environ 150.000 personnes ont été contraintes de quitter leurs habitations. Quoiqu'installés

Au plan climatique

Les pluies qui se sont abattues au Tchad ont quatrième trimestre de l'année 2022 ont provoqué de graves inondations qui empêchent la scolarisation des enfants victimes des inondations. Rien qu'à N'Djamena la capitale politique du pays, environ 150.000 personnes ont été contraintes de quitter leurs habitations. Quoiqu'installés

AFRIQUE

L'année 2022 en quelques repères

Cinq jours après le putsch qui a renversé le président Roch Marc Christian Kaboré au Burkina Faso et au lendemain de la suspension du pays des instances de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), une délégation de l'organisation sous-régionale conduite par Francis Béhanzin, commissaire Paix et sécurité de l'institution et par le chef d'Etat-major ghanéen, le vice-amiral Seth Aona est arrivé à Ouagadougou samedi 29 janvier 2022.

Le Burkina a fait l'objet d'un nouveau sommet de la CEDEAO jeudi 3 février à Accra. Et d'ici là d'autres émissaires ont fait le voyage de Ouagadougou. L'objectif est de travailler avec tous les corps sur la nécessité d'un retour rapide de l'armée dans les casernes. Ils ont été longuement reçus au palais de Kosyam, la présidence burkinabé, par les nouvelles autorités dont le nouvel homme fort du Burkina le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba.

En Ethiopie, les combats ont repris dans la région de l'Afar, porte d'approvisionnement du Tigré. Fin décembre 2021, les rebelles du TPFL s'étaient retirés de l'Afar pour replier



Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO

dans leur région, le Tigré. Cela avait suscité des espoirs d'une avancée sur le chemin de la paix. Mardi 25 janvier 2022, ils sont entrés dans la ville frontalière d'Abala. Une ville stratégique, car elle est située sur le principal axe d'approvisionnement en aide humanitaire. En Côte D'Ivoire, le retour de Laurent Gbagbo a été salué et changé la configuration politique du pays. Définitivement acquitté par la Cour pénale internationale, il y a moins de trois mois, l'ancien président ivoirien est rentré dans son pays, jeudi 17 juin 2022, après dix ans d'absence. Après l'accueil à l'aéroport, des milliers de personnes s'étaient massées

le long du parcours jusqu'à l'ancien QG de son parti, le Front populaire ivoirien (FPI). Quant à la diplomatie, elle a été entre autres dominée par une détente dans les relations entre le Maroc et l'Espagne. Au sommet, une rencontre très importante après des mois de crise diplomatique. Pedro Sanchez, Premier ministre espagnol, a été reçu, jeudi 7 avril à Rabat, en audience par le roi Mohamed VI. Les deux hommes ont réitéré leur volonté d'avoir une nouvelle étape dans les relations entre les deux pays.

Alain-Patrick MASSAMBA

Le père Wilfrid Clotaire Malanda installé comme curé par Mgr Bienvenu Manamika

2012-2022, il y a 10 ans que fut fondée la paroisse Christ-Roi d'Imvoubas, dans l'archidiocèse de Brazzaville, l'avant dernière paroisse peu avant d'atteindre la frontière que constitue la rivière La Léfini, avec le diocèse de Gamboma. Pour commémorer cet heureux événement, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, est allé y présider une messe, dimanche 27 novembre 2022, premier dimanche de l'Avent de l'année liturgique-A-. Au cours de cette heureuse circonstance, l'archevêque a installé le père Wilfrid Clotaire Malanda, prêtre religieux Assomptionniste, en qualité de curé de cette paroisse vieille d'une décennie.

Présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou qui a transmis le témoin de la présidence de la messe au curé installé, après le rite prévu par le magistère de l'Eglise en pareille circonstance, la messe a été concélébrée par les pères Wilfrid Clotaire Malanda qui a reçu le témoin de la présidence de la messe après le rite à l'honneur, Raphaël Bazelizonza, S.J, supérieur des jésuites au Congo, vicaire épiscopal chargé de la Vie consacrée, les abbés Geofranck Biniakounou, curé sortant de la paroisse festive, actuel curé de la paroisse Saint Michel de La Base, Kelly Michaël Milongo, chancelier de l'archidiocèse et secrétaire de l'archevêque, Alain Kibamba, vicaire paroissial, etc. Un diacre a concélébré cette messe: l'abbé Godwill Desvauchel Mvouama, stagiaire diaconal de l'Archevêché. Ayant pour coryphée Christ Ngondo, stagiaire prédiaconal paroissial, la messe a connu la participation de plusieurs autorités locales et de nombreuses personnalités de divers rangs dont le pasteur de la paroisse d'Imvoubas de l'Eglise évangélique du Congo (EEC). Au début, M. André Ambou

Laho, secrétaire général du Conseil pastoral paroissial, a lu l'historique de la paroisse, précédé du mot de bienvenue à l'archevêque de Brazzaville qui a foulé pour la première fois le sol de cette paroisse située à près de deux heures de route de Brazzaville. L'abbé Alain Kibamba a présenté la biographie du curé entrant: «Né à Yangui au XX^e siècle, de Félix Malanda et d'Adolphine Suinguissa, tous deux déjà



L'archevêque entouré des concélébrants

rappelés à Dieu, Wilfrid Clotaire Malanda est ordonné prêtre le 3 juillet 2010, à la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, des mains de Mgr Anatole Milandou,



Le père Wilfrid Clotaire Malanda installé par Mgr Bienvenu Manamika

alors archevêque de Brazzaville. Assomptionniste depuis 2000. Missionnaire dans le Kivu en République Démocratique du Congo (RDC), au Togo, de 2009 à 2011. Missionnaire à Kinshasa de 2011 à 2021, vicaire dominical à la paroisse Sacré-Cœur de la Gombé, de 2011 à 2020,

le père Wilfrid Clotaire Malanda a fait partie de l'équipe des formateurs au Togo et à Kinshasa. Il est à Imvoubas depuis 2011, d'abord comme vicaire.

Cette année, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou lui a donné la responsabilité de la paroisse Christ-Roi de l'univers d'Imvoubas.»

L'évangile, extrait des textes liturgiques du jour (Mat 24, 37-44), a été proclamé par le diacre concélébrant.

Dans son homélie, l'archevêque a encouragé les chrétiens d'Imvoubas à s'investir davantage dans la construction de leur paroisse en consentant plus d'effort pour ériger une église digne de ce nom sur le territoire de leur paroisse qui a encore suffisamment d'espace. L'archevêque a prêché l'unité des chrétiens autour de leurs pasteurs qui forment l'équipe presbytérale. Aussi, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a demandé aux chrétiens de prier pour leurs autorités afin qu'elles accomplissent leurs tâches respectives selon la volonté de Dieu pour que le Seigneur déverse de plus bel ses grâces sur cette portion du troupeau de Dieu placée sous la juridiction de l'archevêque de Brazzaville.

Après l'homélie s'est poursuivi de manière plus incisive et concrète le rite de l'installation du curé à l'honneur par la récitation de la profession de foi suivie du serment de fidélité et du renouvellement des promesses sacerdotales. Le tout couronné par la vêtue de la chasuble suivie de la remise des clés du tabernacle, l'ouverture des portes de l'église paroissiale et la sonnerie de la cloche, symbole de l'appel et du rassemblement des chrétiens en paroisse.

Au cours de la prière universelle, une intention de prière a été élevée au Seigneur par le pasteur de l'EEC pour marquer la communion dans la synodalité. Peu avant la fin de la messe animée par la chorale paroissiale Christ-Roi et la Schola populaire paroissiale, le père Wilfrid Clotaire Malanda a prononcé le mot de remerciements, précédé de celui de son prédécesseur, M. l'abbé Geofranck Biniakounou qui a conduit les destinées de cette paroisse rurale pendant 3 ans.

Dans son ultime intervention, l'archevêque a encouragé les chrétiens d'Imvoubas à aller de l'avant en avançant en eau profonde afin de construire à la vitesse de leurs moyens la belle église d'Imvoubas, qui sera témoin d'un pan de l'histoire de l'évangélisation de cette contrée autrefois réputée fétichiste, tout en leur demandant de continuer de prier pour leurs autorités afin qu'elles reçoivent l'Esprit-Saint leur permettant d'accomplir leurs missions selon la volonté de Dieu pour le bien de tout le monde.

Gislain Wilfrid BOUMBA
(De retour d'Imvoubas)



tables de l'administrateur des biens du mouvement d'apostolat. Les fonds doivent être gardés à la Procure diocésaine ou dans un compte bancaire. Le retrait des fonds dans une banque doit revêtir la signature du président du mouvement, de l'administrateur des biens et l'autorisation écrite du curé. Le bien acquis par un mouvement d'apostolat n'appartient ni au curé ni à l'évêque, ordinaire du lieu, mais il appartient à la communauté, donc à la paroisse. Aucun bien ne doit appartenir à un individu ou à des tierces personnes. Les membres de la communauté doivent faire acte de charité en dénonçant un éventuel vol ou dilapidation des fonds. Mais cela doit se faire en apportant les preuves de l'acte posé. La gestion des biens mobiliers et immobiliers des mouvements d'apostolat, le patrimoine paroissial est en

Ils ont dit: ...
Père Wilfrid Clotaire Malanda, curé de la paroisse Christ-Roi d'Imvoubas: «Je compte sur la Providence, je compte sur les bonnes volontés, je compte sur l'appui de l'archidiocèse, je compte sur l'appui local des chrétiens.»

André Ambou Laho, secrétaire



général du Conseil pastoral paroissial d'Imvoubas: «Je suis très flatté, très impressionné. Quelle joie dans nos cœurs! Je suis très joyeux parce que nous venons de fêter 10 ans d'existence depuis que nous sommes devenus une paroisse. Nous demandons à nos compatriotes, à nos frères et sœurs de pouvoir nous aider par quelques moyens. Parce que nous avons envie de construire une belle église. Notre chapelle actuelle est tellement petite! Nous voulons avoir une belle et grande église afin qu'Imvoubas, demain, soit comme avait dit Mgr Barthélemy Batantu, un lieu de rassemblement de tous les chrétiens de la zone Nord.»

Propos recueillis par
Jean Claude NKODIA de
Radio Maria/Brazzaville
et retranscrits par
Gislain Wilfrid BOUMBA

Historique de la Paroisse Christ-Roi d'Imvoubas

Située à 125 Km de Brazzaville sur la route nationale n°1, la paroisse Christ-Roi d'Imvoubas et son histoire sont étroitement liées à l'évangélisation de la zone du district de Ngabé et aux origines de l'histoire même du village d'Imvoubas, nom qui signifie «Rassemblement». A l'origine, Imvoubas n'était qu'un village de la même famille éparpillée en cinq hameaux. Avec le temps, ces cinq hameaux se regroupèrent, jusqu'à devenir en 1982, un grand centre de près de 10.000 habitants. C'est à cette même époque que commence, malgré les difficultés de la langue du terroir, l'évangélisa-

(Suite en page 9)

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Mgr Martin Laliberté a présidé une eucharistie à la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangai

En séjour au Congo pour la première fois et sur invitation de Mgr Victor Abagna Mossa, archevêque d'Owando et de la Province ecclésiastique du Nord (PENORD), Mgr Martin Laliberté, évêque de Trois rivières, dans la Province du Québec, au Canada, a présidé une eucharistie dimanche 27 novembre 2022, premier dimanche de l'Avent à la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangai, dans l'archidiocèse de Brazzaville. Accompagné de son secrétaire chancelier l'abbé Stanislas Ebara Etou, prêtre du diocèse de Gamboma en République du Congo, en mission pastorale au Canada, Mgr Martin Laliberté était entouré à la messe de 11 heures animée par la chorale Le Jourdain, par les abbés Norbert Bouka Ossangué et Serge Armand Emmanuel Kiyindou, respectivement curé et coopérateur à la paroisse.

Dans son homélie, Mgr Martin Laliberté a indiqué qu'en ce temps de l'Avent, Dieu vient dans nos vies. «L'Avent, c'est le temps de l'amour dans nos cœurs à ce Dieu qui vient. Pour cela, restons éveillés, attentifs aux signes de Dieu. Soyons revêtus du Seigneur, qu'il soit présent dans notre vie. Se revêtir du Christ, c'est vivre comme le Christ. Arrêtons les guerres, les conflits à travers le monde et revêtons-nous du Christ, des armes de la paix et de la lumière», a souligné l'évêque de Québec.

Avant la fin de la messe, Mgr Martin Laliberté a dit toute sa satisfaction pour l'accueil dont il a été l'objet. Il a remercié le curé et le Conseil pastoral paroissial

pour cette invitation. Dans la dynamique de mettre en oeuvre son plan pastoral énoncé lors de son installation le 30



Les participants à la messe (Ph. d'archives)

octobre dernier, axé en grande partie sur la formation des laïcs, jeudi 24 novembre 2022, l'abbé



Mgr Martin Laliberté

Norbert Bouka Ossangué, curé de la paroisse a organisé un séminaire de formation au profit des

membres du Conseil pastoral paroissial et du Conseil pour les affaires économiques, sur la gestion axée sur les résultats (GAR). Associé aux responsables des mouvements d'apostolat, ce séminaire qui a eu pour cadre la salle polyvalente de la paroisse, a été animé par l'abbé Deo Précieux Ouambanzoulou Bonny, vicaire à la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo, en sa qualité de canoniste. Le conférencier a rappelé que le Conseil pastoral paroissial est un organe de gestion, de propositions et de décisions de la vie pastorale paroissiale dont les membres sont les conseillers du curé. Le Conseil pastoral vote le budget, le gestionnaire qui ne fait pas partie du Conseil assure son exécution et le curé veille à sa réalisation. «Le mandat du Conseil pastoral paroissial est de trois ans renouvelable une fois. Le Conseil pour les affaires économiques qui est une entité du Conseil pastoral a pour compétence de préparer le budget annuel de la paroisse. De ce fait, les secrets financiers ne doivent pas être divulgués à des tierces personnes. Le secrétaire du Conseil pour les affaires économiques a compétence de contrôler les documents comp-

Les évêques étaient en retraite annuelle à Liambou

Comme à l'accoutumée, au début du temps liturgique de l'Avent, les évêques et archevêques du Congo se sont réunis en communion de prière à Liambou, dans la banlieue de Pointe-Noire dans le département du Kouilou. Leurs méditations de la Parole de Dieu, leurs prières pour le salut du monde ont été ponctuées de temps de silence: un temps d'arrêt afin de revenir à la mission même du partage de l'Évangile.

Pendant une semaine, les évêques ont médité sur le thème: «Choisies et appelés à être les premiers, les pierres vivantes du Christ, pierre angulaire.» C'est dans ce thème que Mgr Miguel Nguema, évêque d'Ebibeyin, en Guinée Équatoriale, qui a conduit la retraite, a puisé son inspiration.

Cette retraite a été clôturée au cours d'une messe d'action de grâce célébrée le 4 décembre dernier en la paroisse Saint François d'Assise, à Pointe-Noire. L'eucharistie a été présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) et concélébrée par l'ensemble des autres évêques et archevêques du Congo, accompagnés des prêtres, religieux de l'archidiocèse de Pointe-Noire. Les autorités civiles ont également pris part à la cérémonie. La retraite annuelle des évêques et archevêques du



Les évêques du Congo autour du président de la CEC

Congo a été l'occasion de marquer une étape pour affronter les défis du futur.

Pendant une semaine, les évêques et archevêques ont célébré les méditations, ponctuées par les laudes, les angélus, l'adoration, les vêpres, et autres moments liturgiques. Ils ont passé un moment de recueillement devant le Saint sacrement.

Cela leur a permis aussi d'être loin de leurs préoccupations administratives et sociales, afin de mieux méditer, prier dans l'ensemble et individuellement pour les peuples, le Congo et eux-mêmes.

La fin de cette retraite a été marquée par une messe d'action de grâce.

Mgr Bienvenu Manamika a dit, dans son homélie tirée de

l'évangile selon saint Mathieu (Mat 3,1-12), qu'aller au désert, c'est aller à la rencontre du silence.

«En effet, souvent emportés les uns et les autres dans le tourbillon de la vie, il faut des moments de désert. Si nous voulons rester les hommes et femmes d'intériorité, de croyants, c'est dans le silence que Dieu parle aux cœurs de chacun. Pourtant, le désert est aussi un lieu d'aspérité qui rend difficile la survie. Le cœur de l'homme est souvent un espace difficile parce qu'il héberge les maux de toutes sortes, tels que l'orgueil, les inégalités, la jalousie, la domination, la criminalité et autres méchancetés», a dit le président de la CEC.

Dans son mot de clôture, Mgr Bienvenu Manamika Bafoua-

kouahou a dit merci, au nom des évêques et archevêques du Congo à Mgr Miguel, archevêque métropolitain de Pointe-Noire, pour son accueil très chaleureux sur cette terre d'évangélisation.

Pour lui, la retraite s'est bien passée. Il a invité les chrétiens à être fiers de leur foi et surtout, à ne pas avoir honte de leur foi catholique.

De son côté, Mgr Miguel a dit un grand merci aux évêques pour le choix de Liambou qui se fait chaque année et merci à toutes les communautés de l'archidiocèse de Pointe-Noire qui ont prié afin que cette retraite puisse bien se passer dans l'intimité avec le Christ.

Madocie Déogratias MONGO

DÉCRET

Le Pape a nommé Mgr Pier Francesco Pinelli, commissaire extraordinaire de Caritas

Caritas Internationalis assiste le Souverain Pontife et les évêques dans l'exercice de leur ministère auprès des plus pauvres et des plus nécessiteux, en participant à la gestion des urgences humanitaires et en collaborant à la diffusion de la charité et de la justice dans le monde à la lumière de l'Évangile et des enseignements de l'Église catholique. Afin d'améliorer l'accomplissement de cette mission, il semble nécessaire de réviser le cadre normatif actuel pour le rendre plus approprié aux fonctions statutaires de l'organisation, ainsi que pour le préparer aux élections qui auront lieu lors de la prochaine assemblée générale. Animé du vif désir de faciliter le renouvellement prévu de l'Institution je nomme



Le Pape François

M. Pier Francesco Pinelli commissaire extraordinaire de Caritas Inter-

nationalis, afin que, à partir du 22 novembre 2022, il la dirige de façon provisoire ad nutum

(Suite de la page 8)

tion de cette zone traditionnelle par les pères Guy et Guth, alors installés à Kingoma, l'actuelle paroisse Saint Grégoire de Kingoma/Massengo à Brazzaville. Le 7 septembre 1987, quelques membres du Renouveau charismatique vivant à Brazzaville vinrent organiser sous la responsabilité des MM. Léon Ngué et Germain Aniala, une campagne d'évangélisation en langue téké dans cette zone, évangélisation à la suite de laquelle il y eut un grand nombre de convertis. C'est ainsi que M. Aurélien Ngouakoubele fut nommé berger de la communauté. Il sera remplacé à sa mort par M. Silas

Intsia. En janvier 1988, le père Jean Guth reconnaît officiellement la Communauté chrétienne d'Imvoubu, si bien qu'en juillet de la même année, il effectue une tournée pastorale dans cette zone avec la Vierge pèlerine. L'année suivante, il demande à la Communauté d'Imvoubu d'envoyer deux membres en formation catéchétique à Brazzaville. MM. Jacques Nkouka et André Ambou Laho furent donc désignés et devinrent à l'issue de leur formation, catéchistes de la Communauté. Avec l'évolution de celle-ci, le père Jean Guth décide de construire un hangar qui constitue la première chapelle de l'actuelle paroisse d'Imvoubu. Appelé à d'autres

missions, le père Jean Guth quitte la zone en 1993. Entre juin et juillet 1998, MM. Basile Mioko, André Ambou Laho, Silas Intsia et Germain Aniala en leur qualité de membres du bureau de la Communauté se rendent à Brazzaville pour un entretien avec Mgr Barthélemy Batantu, alors archevêque de Brazzaville, dans le but de solliciter l'érection d'une paroisse à Imvoubu. Tout en approuvant la proposition, l'archevêque de Brazzaville leur pose la condition préalable de la signature d'un protocole d'accord entre le Royaume téké, représenté alors par le roi Gaston Ngouayoulou et l'Église catholique. Le 5 mai 2000, fut posée la première pierre pour

la construction d'une église à Imvoubu par Mgr Barthélemy Batantu qui baptise au cours de la célébration 300 candidats et béni 9 mariages religieux. L'abbé Jérémie Gauliot fut nommé curé de la zone et médiateur du protocole d'accord entre l'Église catholique et le Royaume téké. Avec son équipe presbytérale, il s'installe à Mbé, le village du roi qui devient la première paroisse de la zone, Imvoubu en devient par conséquent l'annexe. Lors de sa première messe à Mbé en mars 2003, après la renonciation à la charge du Gouvernement pastoral de l'archidiocèse de Brazzaville pour limite d'âge par Mgr Barthélemy Batantu; Mgr Anatole Milandou, nouvel

«Voici que votre Dieu vient!»

Textes: Isaïe 35,1,6-10; Ps 145 (146) 7-10; Jc 5,7-10; Mt 11,2-11

Rappelons-nous que dimanche passé nous avons dit qu'Isaïe avait prêché au sixième siècle avant J-C, au moment de l'exil à Babylone; un moment difficile pour le peuple. A cette époque-là, visiblement, il y avait des gens qui s'affolaient. Au milieu de promesses rassurantes: «Votre Dieu vient lui-même et va vous sauver». Isaïe nous annonce aujourd'hui la vengeance divine. Il nous dit: «Voici votre Dieu qui vient: c'est la vengeance qui vient, la revanche de Dieu».

Mais comme nous le savons tous, Dieu qui est pardon et miséricorde, ne se venge pas des hommes. Notre Dieu ne prend pas revanche contre les hommes, mais contre le mal. Sa revanche c'est pour la suppression du mal sur toute la face de la terre.

Notre Sauveur vient. «Voici que votre Dieu vient», et c'est pour bientôt dit Isaïe. Préparons le chemin!

Celui qui dimanche passé baptisait dans le Jourdain, qui attirait tout le monde dans le désert, et nous exhortait à la conversion, le voilà aujourd'hui mis en prison par Hérode. Et c'est en ce moment que Jésus après son baptême au Jourdain, commence sa prédication et sa vie publique. Mais Jésus à la différence de Jean, n'était pas un ascète. Il mangeait et buvait comme tout le monde mais plus grave encore, et avec n'importe qui (publicains, collecteurs d'impôts, etc.).

De sa prison, Jean-Baptiste entendait parler de tout ce qui se passait dehors et se posait des questions. Serait-il vraiment le Messie? Et pour être plus sûr, il envoie donc des disciples à Jésus avec une question: le Messie, c'est toi, oui ou non? Jean était sûr que le Messie devait venir et qu'il apporterait le salut; mais comment serait-il? Un Messie sauveur, libérateur; un Messie aux œuvres extraordinaires: «Les aveugles retrouvent la vue, et les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, et les sourds entendent, les morts ressuscitent, et les pauvres reçoivent la Bonne Nouvelle».

Jésus ne répond donc pas par oui ou par non aux envoyés de Jean-Baptiste. Ses œuvres parlaient de Lui-même. Jean connaissait par quelles œuvres le Messie allait se manifester: Aller dire à Jean ce que vous voyez! Vérifiez par vous-mêmes si c'est bien cela que je suis. Un Messie qui n'est pas dans un palais, mais au service de l'homme. Nous sommes peut-être surpris. Ce n'était pas comme cela que nous l'avions imaginé. Enfin, à Jean en difficulté et à nous aussi, Jésus nous dit: «Heureux celui pour qui je ne suis pas une occasion de chute!»

Chers frères et sœurs,

En ce temps de l'Avent et en ce deuxième dimanche de l'Avent, l'évangile nous demande d'avoir confiance en Celui qui vient et rester debout même dans le doute. Jean-Baptiste n'était qu'un précurseur; c'est lui qui nous ouvre le chemin vers le Messie qui vient bientôt. Redressons nos cœurs!

Père Carlos CORREIA, Sss (Archidiocèse de Pointe-Noire)

Escobar et aidé par le père Manuel Morujão, s.j., pour l'accompagnement person-



Mgr Pier Francesco Pinelli

nel et spirituel des employés, procédera à la mise à jour des statuts et du règlement de Caritas Internationalis en vue de les rendre plus fonctionnels et efficaces, en guidant l'organisation dans la préparation de la prochaine assemblée générale. Dans cette dernière tâche, le commissaire extraordinaire sera assisté par le cardinal Luis Antonio G. Tagle qui sera chargé en particulier de veiller aux relations avec les Eglises locales et avec les organisations membres de Caritas Internationalis.

Le commissaire extraordinaire agira en accord avec le dicastère pour le service du développement humain intégral.

FRANÇOIS

archevêque de Brazzaville, inaugure la paroisse d'Odziba, avec comme premier curé, M. l'abbé Guy Honoré Madienguéla, qui a pour annexe, Imvoubu. C'est

finalment en septembre 2012, que l'annexe Imvoubu devient paroisse avec comme curé, M. l'abbé Alex Guy Noël Bafingat



COMITE NATIONAL
ECONOMIQUE ET FINANCIER
Secrétariat Général
Boîte Postale: 126
Brazzaville

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité National Economique et Financier du Congo (CNEF) s'est réuni en session ordinaire le 29 novembre 2022, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale à Brazzaville, sous la présidence de Monsieur Jean-Baptiste ONDAYE, Ministre de l'Economie et des Finances, assisté de Monsieur Ludovic NGATSE, Ministre du Budget, des Comptes Publics et du Portefeuille Public et, par visioconférence, de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale.

Monsieur Serge Dino Daniel GASSACKYS, Secrétaire Général du Comité National Economique et Financier du Congo, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette séance, le Comité a d'abord pris connaissance de l'environnement économique international et national au troisième trimestre 2022, ainsi que des perspectives à fin 2022. Ensuite, il a examiné l'évolution des différents modes de financement de l'économie congolaise au cours de la période sous revue et a adopté le programme d'activités et le budget 2023 de son Secrétariat général.

Sur le plan international, le Comité a noté que la situation économique mondiale reste principalement marquée par les effets de la crise russo-ukrainienne, notamment la hausse des tensions inflationnistes, ainsi que le resserrement des politiques monétaires des principales banques centrales. Dans ce contexte, le Fonds Monétaire International (FMI) a prévu un taux de croissance du PIB mondial à 3,2%,

contre 6,1% en 2021.

Sur le plan sous régional, la BEAC prévoit une reprise progressive de l'activité économique, avec un taux de croissance du PIB réel qui se situerait autour de 3,3% en 2022, après 1,6% en 2021, sous l'effet principalement du rebond de la croissance pétrolière (+1,9% en 2022, contre -8,2% un an auparavant).

Sur le plan national, le Comité a noté une reprise de l'activité économique en 2022 sur la base des projections des autorités nationales. En effet, celles-ci prévoient un taux de croissance du PIB réel de 2,8%, contre une récession de 1,4% en 2021. Cette amélioration s'expliquerait principalement par la vigueur du secteur hors pétrole (+3,2%), qui bénéficierait du regain de la demande. Le secteur pétrolier quant à lui resterait quasi-stable à -0,8%, en dépit de la bonne tenue des cours sur le marché international, en raison principalement de l'effet retardé des investissements réalisés.

Sur le front des prix, le taux d'inflation en moyenne annuelle s'établirait à 3,5%, du fait notamment de la hausse des prix des produits alimentaires importés. En lien avec la bonne tenue des cours mondiaux du pétrole, le Congo a accéléré le remboursement de sa dette, ce qui devrait améliorer son taux d'endettement qui ressortirait à 64,9% du PIB, contre 103,6% du PIB en 2021.

Par ailleurs, le Comité a été édifié sur l'état d'avancement du programme avec le FMI dont la deuxième revue sera soumise au Conseil d'Administration en février 2023.

Examinant les différents modes de

financement de l'économie congolaise, le Comité a relevé qu'au 30 septembre 2022, le système bancaire a enregistré une légère hausse de 0,3% des crédits bruts à l'économie à 1 417,1 milliards et un repli de 2,4% des créances en souffrance à 271,1 milliards.

Le marché des valeurs du trésor affiche un encours de 1 277 milliards à fin septembre 2022, en hausse de 29,71% en glissement annuel. Cet encours est constitué essentiellement des Obligations du Trésor Assimilables (87,33%).

Le Comité a examiné et adopté le programme d'activités et le budget de son Secrétariat Général pour l'exercice 2023.

Le Comité a également été édifié sur les modalités de mise en circulation par la BEAC, le 15 décembre 2022, de la nouvelle gamme de billets de banque «type 2020».

Par ailleurs, le Comité a salué l'organisation des festivités marquant le 50ème anniversaire de la BEAC et a remercié le Ministre de l'Economie et des Finances, pour son implication et sa contribution à la réussite de cet événement historique.

Enfin, le Comité a pris connaissance des décisions prises par les différents organes de la CEMAC, de la BEAC et de la COBAC lors des dernières réunions.

Fait à Brazzaville, le 29 novembre 2022

Le Président du CNEF,



Jean-Baptiste ONDAYE

CIESPAC

Pour un renforcement des acquis

«Rôle de la pédagogie dans l'atteinte de l'ODD-3», c'est sur ce thème qu'a été organisée le 24 novembre dernier, à Brazzaville, la douzième édition des Journées scientifiques et éducatives du Centre inter-Etats d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (CIESPAC), dites "Jeudi du CIESPAC". Cette édition a été réhaussée de la présence du ministre de la Santé et de la population, Gilbert Mokoki, qui a appelé, à cette occasion, les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) à s'investir davantage dans la promotion du centre.

Les douzièmes journées ont été couplées à la remise des attestations et diplômes universitaires d'initiation à la pédagogie appliquée en sciences de la santé aux 26 professionnels de santé venus des pays membres de la CEMAC et d'ailleurs. En présence du Pr Michel Djena Wembou, représentant la CEMAC, le ministre de la Santé s'est réjoui des initiatives de formations pédagogiques instaurées par la direction du CIESPAC, qui a ouvert ses portes aux étudiants issus des pays de la CEMAC et de la République démocratique du Congo. On peut noter que le CIESPAC a actuellement un nouveau statut d'institution spécialisée de formations au

niveau des Etats de la CEMAC. Ce qui a permis à Gilbert Mokoki de lancer un «appel aux différents Etats pour renforcer leurs appuis dans l'accompagnement du CIESPAC». Pour lui, le renforcement des capacités des ressources humaines pour la mise en œuvre d'une pédagogie en sciences de la santé est une nécessité, au regard du retard que les institutions universitaires prennent pour valoriser l'approche par compétence. Avec plus de 23 étudiants en 2017, l'institution d'enseignement en compte actuellement plus de quatre-vingt-dix. Ce qui a réjoui le ministre congolais de la santé. L'ODD-3 est au centre des politiques conduites par les chefs d'Etat de la CEMAC qui,



Gilbert Mokoki entouré des Prs P. Marie Tebeu et M. Djena Wembou

d'ailleurs, sont tous engagés pour l'amélioration de la santé de leur population d'ici à 2030. Le directeur général du CIESPAC, le Pr Pierre Marie Tebeu, a annoncé les défis de l'année 2023. «En 2016, le Centre a instauré dans ses formations un diplôme de master en santé publique. Au regard des interpellations, il envisage d'introduire en 2023 un parcours en ligne d'un master en gestion de district de santé et d'un autre en gestion hospitalière pour seize semaines de formation recommandées par le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES)», a-t-il indiqué, en soulignant qu'au CIESPAC sont traitées des questions importantes liées au développement de la compétitivité des ressources humaines de la CEMAC et d'ailleurs en santé publique. «Les attestations et diplômes universitaires mis en place par le CIESPAC font suite à la mise en œuvre d'une résolution de son conseil d'administration», a-t-il expliqué.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

SANTE

Le FNUAP veut renforcer la prévention des grossesses précoces

Principale cause du décrochage scolaire, les grossesses précoces représentent aussi l'une des causes de mortalité chez la jeune fille. Pour réduire voire éliminer ces cas, le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) entend approfondir la sensibilisation à l'école. La question a meublé les échanges entre le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, et le représentant-résident du FNUAP au Congo, Victor Rakoto, le 29 novembre dernier à Brazzaville.

C'est à travers une coopération étroite avec le ministère de l'Enseignement préscolaire que le FNUAP souhaite mener ce combat contre les grossesses précoces chez la fille. «Il faut que les jeunes filles aient des informations nécessaires sur comment prévenir les grossesses précoces. Elles sont la cause du taux élevé de mortalité chez les filles et d'abandon scolaire», a souli-

gné Victor Rakoto. Il s'agira, pour le FNUAP et le ministère, de mettre en œuvre un programme de vulgarisation sur les risques inhérents aux grossesses précoces et principalement les moyens de prévention. La vulgarisation ne concerne pas seulement les jeunes filles, mais également les garçons qui, dans bien des cas, sont impliqués dans le problème. A partir de l'année prochaine,



Victor Rakoto (au milieu) à l'issue de l'entretien

les experts des deux structures vont travailler en synergie pour concevoir le contenu du programme et, bien évidemment, les méthodes d'enseignement y relatives. Loin de surcharger le programme scolaire, ce contenu

consistera à persuader la jeune fille à rester le plus longtemps possible sur le banc de l'école afin de garantir son avenir, a expliqué le représentant du FNUAP au Congo.

Germaine NGALA

EDUCATION

«Un plan Marshall pour l'école congolaise», préconise Patrice Tsoumou

Le président de l'association Dynamique pour la promotion de l'éducation de qualité pour tous et développement (DPEQPB), Patrice Tsoumou, a animé une conférence de presse le 25 novembre 2022 à la maison de la société civile à Brazzaville. Il a plaidé pour l'introduction d'un plan Marshall pour l'école congolaise. C'était en présence du représentant du Haut-commissaire aux Etats généraux de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche.

Faisant référence à la déclaration du Premier ministre Anatole Collinet Makosso à l'occasion du lancement des assises des Etats généraux de l'éducation en septembre de cette année, qui précisait «d'une manière générale, et cela est su de tous, notre système éducatif, du préscolaire au cycle supérieur, incluant la recherche scientifique et l'innovation technologique, pré-

sente des défis importants», le président de la Dynamique suggère que quelques défis soient examinés avant d'envisager les voies de sortie. C'est à ce titre qu'il s'est engagé, depuis 2019 à un plaidoyer pour un plan Marshall pour l'école congolaise. Sa vision n'est pas de s'acharner sur le Gouvernement, mais sur l'implication de toute la communauté éducative congolaise, car il ne s'agit



Patrice Tsoumou

pas d'un travail parcellaire. Par ailleurs, il a brossé l'état des lieux de l'école congolaise. Celle-ci est confrontée à la question du manque d'enseignants, le désengorgement des classes à effectif

pléthorique, l'exigence de l'équité dans l'accès aux établissements scolaires et universitaires, la censure de l'offre scolaire, la promotion de la culture d'une éducation de qualité. Face à ce tableau peu reluisant, Patrice Tsoumou préconise la création d'un observatoire pour l'école congolaise qui associerait la société civile congolaise; l'obtention d'un financement conséquent en faveur de l'éducation, etc., afin que le Congo qui était le pays le plus scolarisé d'Afrique puisse reprendre ses lettres de noblesse.

Victor GUEMBELA

OMS

Don de matériel sportif à deux établissements scolaires

Le bureau de l'OMS au Congo a remis du matériel sportif aux élèves du complexe scolaire Gampo-Olilou-lycée de la Révolution, à Ouenzé dans le 5^e arrondissement de Brazzaville. Ceci pour favoriser la pratique du sport en milieu scolaire.



Dr Lucien Alexis Manga remettant un ballon symboliquement à Mme Régine Tchicaya Oboa

C'est le Dr Lucien Alexis Manga, représentant de l'OMS au Congo, qui a remis à Mme Régine Tchicaya Oboa, directrice de cabinet du ministre de l'Enseignement préscolaire, le mercredi 30 novembre 2022. En présence de Alain Claude Dangokama, directeur départemental de l'Enseignement de Brazzaville. Pour l'OMS, ce don s'inscrit dans la redynamisation de la pratique du sport en milieu scolaire. Le manque d'exercice physique augmente le risque des maladies non transmissibles auprès de toutes les couches de la société. D'où l'OMS recommande la pratique de l'activité physique chez les enfants et les adolescents. Le représentant de l'OMS au Congo a rappelé aux élèves que son organisation encourage la pratique régulière du sport sous toutes ses formes, car connaissant ses bienfaits. «J'espère que ces ballons serviront à des centaines de jeunes dans la ville de Brazzaville. Nous continuerons à nous battre pour que chacun d'entre vous se sente le mieux possible, car notre raison d'être, c'est votre bien-être», a-t-il souligné. Remerciant l'OMS pour le geste, Régine Tchicaya Oboa a exhorté les bénéficiaires à s'approprier ces ballons. «Je vous conseille d'en faire bon usage. Le sport est très passionnant, parce qu'il réduit et fait éviter un certain nombre de maux, comme la violence». Le geste de l'agence onusienne répond à la maxime qui dit que le sport contribue à la bonne santé et unit les peuples.

Philippe BANZ

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Seize jours d'activisme à Pointe-Noire!

La plateforme des associations et ONG de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG), à Pointe-Noire, en partenariat avec les femmes juristes, a lancé une série d'activités dites: «Les seize jours d'activisme».



Les membres des ONG au lancement des seize jours

Pendant une semaine, ce cartel a sillonné les six arrondissements de la ville océane pour encourager les femmes à briser le silence et à dénoncer les violences dont elles sont régulièrement victimes. Ce message a été aussi porté dans les établissements scolaires, les centres de santé publics et privés, ainsi que dans les paroisses. Des cellules d'éveil et d'écoute permanents ont été mises en place. La Chambre de commerce a constitué la première étape de ces sensibilisations le 25 novembre 2022 par une conférence-débat sous le thème général «Oranger notre entourage». Plusieurs sous-thèmes portant sur les questions de violences ont été également développés. Dans leurs communications, les oratrices ont rappelé quelques formes de violences que subissent aussi bien les femmes que les enfants. Laure Liningui a signifié qu'il existe des violences dites passives, qui atteignent le moral: les violences verbales, le harcèlement sexuel; les violences actives telles le viol et la pédophilie. Pour espérer arrêter ces violences, le meilleur moyen est de dénoncer les auteurs auprès des structures compétentes pour qu'ils répondent de leurs actes. Le législateur congolais a prévu des sanctions pour toutes les catégories de crimes. On peut citer le Code de la famille congolaise, le Code de procédure pénale, la loi Portella portant protection de l'enfant au Congo ou la loi Potignon, la loi 2022 portant lutte contre les violences faites aux femmes dite loi Mouébara, etc. Après l'échange interactif, un consensus s'est dégagé. Il faut occuper les jeunes par l'apprentissage des métiers; les femmes doivent fédérer leurs énergies pour une meilleure autonomisation. La deuxième session s'est tenue au siège du 1^{er} arrondissement Lumumba, le 29 novembre 2022. Toutes ces activités sont organisées grâce à l'appui financier de la mairie de Pointe-Noire.

Equateur Denis NGUMBI

AVIS DE DISSOLUTION

Les associés de la société Ets GUENIN Sarl, société en liquidation, au capital social de 5.061.000.000 de Francs CFA, ayant son siège social 23 Avenue J. OPANGAULT, Z.I. de la Foire, Boîte Postale: 94, Pointe-Noire (République du Congo). RCCM n°CG-PNR-01-1984-B12-00048.

Ont décidé, à la suite de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 17 octobre 2022, de la dissolution suivie d'une liquidation amiable complète et anticipée de la société.

Conformément à l'article 206 des Actes uniformes OHADA (A.U.S. C.G.I.E), il a été nommé comme liquidateurs:

- Monsieur BRUN Christophe, domicilié à 57, av. Marien NGOUABI – Boîte Postale: 1158, Pointe-Noire (République du Congo);
- Monsieur MEYRUEIS Cédric, domicilié à 57, av. Marien NGOUABI, Boîte Postale: 1.158, Pointe-Noire (République du Congo).

Dès lors, toutes les correspondances devront être adressées à cette adresse.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation ont été déposés pour mention au Registre du commerce et du crédit mobilier «RCCM» de Pointe-Noire, constatant la dissolution et par la modification au RCCM.

Pour Avis.

CONDOLEANCES

Nous avons appris, avec chagrin, le décès de notre partenaire, Me Jean-Marie MOUSSOUNDA, notaire, dans sa 56e année, la vingtième dans la Chambre nationale des notaires du Congo. Décès survenu le 1^{er} décembre 2022, au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville.



Pendant sa prestation de serment en 2002

La Semaine Africaine salue cette figure du notariat congolais et adresse à son épouse, ses enfants, ses proches, ses camarades du notariat et ses clients, ses condoléances émues.

COMMISSION NATIONALE DE TRANSPARENCE
ET DE RESPONSABILITE DANS LA GESTION
DES FINANCES PUBLIQUES (CNTR)
BUREAU
PRESIDENCE
CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

COMMUNIQUE DE PRESSE

Par décret n° 2022-1875 du 29 octobre 2022 déterminant les modalités d'allocation des crédits budgétaires et de décaissements prioritaires des fonds au profil des établissements scolaires d'enseignement général et des formations sanitaires de base, pris en conseil des ministres le 28 octobre 2022, le Gouvernement de la République a donné un signal fort de la prise en charge financière du fonctionnement des établissements scolaires en République du Congo.

Cette mesure, salubre pour les élèves et les parents d'élèves congolais, traduit la volonté des pouvoirs publics de réaffirmer la gratuité de l'école du Congo.

La CNTR salue cette mesure et félicite le Gouvernement de la République pour cette initiative.

La CNTR exhorte le Gouvernement à prendre toutes les dispositions nécessaires aux fins de l'application effective de ce décret qui devrait permettre de réajuster l'accord-cadre conclu avec l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (APEEC) dans le cadre du financement dit alternatif de l'école en République du Congo.

En conséquence, la CNTR encourage le Gouvernement de la République à reconsidérer les dispositions de cet accord-cadre.

La CNTR se réjouit de cette mesure qui est une des réponses aux recommandations faites au Gouvernement dans le cadre de la mission d'enquête réalisée il y a trois mois dans les ministères des enseignements général et technique, concernant la gestion des subventions de l'Etat et autres fonds mis à la disposition des ministères chargés des enseignements.

Fait à Brazzaville, le 24 novembre 2022



Etude de Maître Brislaïne KOUTOU
Notaire

Sise 55, Avenue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU, en diagonal de CONGO BET, marché plateau centre-ville, Pointe-Noire, téléphone : 06 657 45 55/ 04 433 87 96

CHANGEMENT DU GERANT

ARC-EN-CIEL SYNERGIE

98, avenue MOE VANGOULA, Centre-Ville

Boite postale : 1297

Téléphone : 06 526 22 36

RCCM N° CG-PNR-01-2012-B12-00542

Pointe - Noire

REPUBLIQUE DU CONGO

Il appert d'un acte portant procès-verbal d'assemblée générale ordinaire dressé par Maître **Brislaïne KOUTOU**, Notaire, en date du 11 novembre 2022, dûment enregistré par le bureau de l'enregistrement des domaines et timbres, le 15 novembre 2022, sous le folio 214/21, n°8995, que les associés de la société **ARC-EN-CIEL SYNERGIE SARL**, ont décidé de nommer en qualité de gérant associé, Madame **Sophie Varnelle MOUSSOUNDA BITASSI**, en remplacement de Monsieur **KOUSSOUKAMA LOUBAKI**.

MENTION MODIFICATIVE : Dépôt dudit acte a été fait au greffe du tribunal de commerce le 18 novembre 2022, enregistré sous le numéro CG-PNR-01-2022-D-01136.

Pour avis

La Notaire

Maître Brislaïne KOUTOU

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond point Mess Mixte de Garnison Immeuble MORIJA 1^{er} étage, Centre ville
B.P. 1431 Tél : 05 736 64 64105 539 37 46 République du Congo

INSERTION LEGALE

« AVELLE-SERVICES » EN ABREGE « A.S-SARLU »

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social de Francs CFA : Un Million (1 000 000)
Siège social : Route de Tchimbamba vers l'hôtel FLM, Arrondissement n o 1 Emery
Patrice Lumumba, Boîte Postale 1099
Pointe-Noire
République du Congo
RCCM : CGI PNRI 08 B 294
NOUVEAU : CG-PNR-01-2008-B13-00294

NOMINATION DES COGERANTS - MISE EN HARMONIE SES STATUTS A L'ACTE UNIFORME OHADA REVISE - CESSIION DES PARTS SOCIALES ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS

Suivant Procès-verbal des résolutions extraordinaires de l'Associé Unique de la société **AVELLE-SERVICES** en abrégé « **A.S.SARLU** », reçu par le Notaire soussigné en date du 18 novembre 2022, enregistré à Pointe-Noire, folio 223/8, n o 1255 ; Les décisions suivantes ont été prises par l'associé unique

- 1- Nomination des cogérants •
 - 2- Cession des parts sociales
 - 3- Mise en harmonie des statuts à l'acte uniforme OHADA Révisé
 - 4- Transformation de la SARL Unipersonnelle en SARL Pluripersonnelle sans création d'une personne morale nouvelle
 - 5- Adoptions des nouveaux statuts.
- Mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) a été effectuée par dépôt légal dudit Procès-verbal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 25 novembre 2022, sous le no CG-PNR-01-2022-M-01401, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 29 novembre 2022

Pour avis



Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
vers le Rond point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1^{er} étage, Centre ville B.P. 1431 Tél. 22 294.13.341 05 736.64.64
République du Congo

INSERTION LEGALE

« SOCIETE AFRICA AIRLINES » SARLU

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital social de Francs CFA : Cent Millions (100 000 000)
Siège social : Avenue du Havre, Zone Industrielle, Boîte postale 4293
RCCM : CG-PNR-01-2011.B13-00210
POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO

NOMINATION D'UN GERANT

Aux termes du Procès-verbal des résolutions ordinaires de l'associé unique de la société « AFRICA AIRLINES », reçu par le Notaire soussigné, le 27 octobre 2022, enregistré à Pointe-Noire, folio 208/4, n° 1125 ; l'associé unique a décidé de la nomination de Monsieur Saïd Mahmoud TRAD en qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée.

Mention modificative au RCCM a été effectuée par dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 18 novembre 2022 sous le numéro CG-PNR-01-2022-D-01133, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 25 novembre 2022

Pour avis



Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire

MINISTRE DES FINANCES, ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOULOLOU
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

ANNONCE LEGALE

N°18/2022/MFBPP/DGID/DEFFD/DDIK/BCHPF-PN.CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
1	30.301 du 16/08/2022	Plle(s) 07	Bloc 157	Section BXA	Superficie 500,00 m ²	COTE-MATEVE (File NTOUMBA)	Arr 06	Mr. LOCATI Jean-Marc Daniel et Mme. MATOKO Epouse LOCATI Rosalie
2	28.945 du 27/02/2020	Plle(s) 01	Bloc 271 bis	Section BM	Superficie 500,79 m ²	NGOYO (File TCHITOUTA)	Arr 06	Mr. OUALEMBOKANDA Guy Martial
3	28.946 du 27/02/2020	Plle(s) 02	Bloc 301 bis	Section BL	Superficie 400,00 m ²	NANGA (File TCHIYOBO)	Arr 06	Mme. MIKOUNOU LOUYA Vivaldie Edwige
4	30.235 du 20/06/2022	Plle(s) 03-04-05- et 06	Bloc 08	Section BQ	Superficie 3000,00 m ²	Banda côte sauvage (File Tchilondjili)	Arr 01	Mme. MASSAMBA Isabella Nicole
5	30.258 du 15/07/2022	Plle(s) 04	Bloc 176	Section BL	Superficie 498,87 m ²	NGOYO la plaine (File Tchiyenzi)	Arr 06	Mr. MABIALA TSIMBA Cyrille Parfait
6	29.577 du 17/02/2021	Plle(s) 05	Bloc 77	Section BM	Superficie 300,00 m ²	NGOYO (File TCHINVASSA)	Arr 06	Mr. GANGANY MBAN Mideche Delor et Mme. LIKIBI Nina Berge
7	29.618 du 17/03/2021	Plle(s) 04 bis	Bloc 09	Section BN bis	Superficie 250,00 m ²	TCHIMBAMBOUKA	Arr 06	Mr. KAMBI Florent
8	28.965 du 13/03/2020	Plle(s) 10	Bloc 144	Section BM	Superficie 341,38 m ²	NGOYO (File Tchinvassa)	Arr 06	Mme. LONDA Diane Aline
9	25.953 du 18/04/2016	Plle(s) 03	Bloc 06	Section BF	Superficie 300,00 m ²	MPAKA (File MPAKA)	Arr 03	Mme. NIAMBY Marie Françoise
10	29.355 du 06/10/2020	Plle(s) 01	Bloc 26	Section BS	Superficie 375,87 m ²	TCHIMBAMBA (Aéroport)	Arr 01	Mme. MALONGA née BOUNSANA Josiane Marthe
11	28.156 du 13/11/2018	Plle(s) 17	Bloc 46	Section BL	Superficie 400,00 m ²	NGOYO (File MBELO)	Arr 06	Mme. ONDZONGO née MAKOLOBONGO Maklara Atsoho
12	30.059 du 02/03/2022	Plle(s) 01 et 02	Bloc 28	Section BR	Superficie 800,00 m ²	TCHIMBAMBA	Arr 01	Mme. MBATCHI KAMBISSI Mature Esperance
13	30.297 du 10/08/2022	Plle(s) 10	Bloc 76	Section CD	Superficie 500,00 m ²	Nanga (File TCHIYOBO)	Arr 06	Mr. BIBILA MAKAYA BISSEYOU Yvon
14	28.155 du 13/11/2018	Plle(s) 01 et 02	Bloc 247	Section NI	Superficie 1000,00 m ²	Village Djéno (File Tchimpanama)	Arr 06	Mme. MAKOLOBONGO MAKKLARA Atsoho
15	30.239 du 23/06/2022	Plle(s) 07	Bloc 36	Section CD	Superficie 500,00 m ²	NANGA (File TCHIYOBO)	Arr 06	Mr. BABAKISSA-SAMBA Evelin Jean de Dieu
16	30.207 du 01/06/2022	Plle(s) 04	Bloc 142	Section N	Superficie 437,50 m ²	MPAKA	Arr 06	Mr. KALALA TSHIMPAKA
17	29.950 du 30/11/2021	Plle(s) 04 bis	Bloc 110	Section BN	Superficie 208,42 m ²	TCHIMBAMBOUKA	Arr 06	Mr. NGANGA-MBEMBA Thibot Ulrich
18	29.997 du 26/01/2022	Plle(s) 01	Bloc 33 bis	Section BT	Superficie 149,40 m ²	TCHIMBAMBA	Arr 01	Mme. MBIZI KIDZOUNOU Georgina Hilene Carine
19	29.998 du 26/01/2022	Plle(s) 01 bis	Bloc 33 bis	Section BT	Superficie 128,67 m ²	TCHIMBAMBA	Arr 01	M. MBIZI BAYISSA Tresor Rovy Chivert
20	30.217 du 03/06/2022	Plle(s) /	Bloc /	Terrain rural	Superficie 1000,00 m ²	Tchiamba-nzassi (File Tchiamba)	Tchiamba-Nzassi	Mme. HOUBOUKOULO Solange Eugénie Isabelle
21	30.216 du 03/08/2022	Plle(s) 1 à 10	Bloc 134	Section NI2	Superficie 5000,00 m ²	Tchiamba-nzassi (File Tchiamba)	Tchiamba-Nzassi	Mme. HOUBOUKOULO Solange Eugénie Isabelle
22	30.215 du 03/06/2022	Plle(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 4950,00 m ²	Tchiamba-nzassi (File Tchiamba)	Tchiamba-Nzassi	Mme. HOUBOUKOULO Solange Eugénie Isabelle
23	29.816 du 18/08/2021	Plle(s) 05	Bloc 11	Section BM	Superficie 500,00 m ²	NGOYO (File MATOLO)	Arr 06	Mr. SAFOUX Isaac Zadjji
24	21.859 du 26/10/2012	Plle(s) 08 et 10	Bloc 199	Section L	Superficie 1005,00 m ²	Saint Pierre	Arr 01	Mme. MASSOUEME Raïssa Bonheur Mme.
25	13.778 du 16/04/2012	Plle(s) 05	Bloc 02	Section BP	Superficie 1336,81 m ²	MPITA	Arr 01	BANDER Marguerite Pélagie
26	22.944 du 01/10/2013	Plle(s) 36 qter	Bloc /	Section H	Superficie 657,50 m ²	CENTRE VILLE	Arr 01	SUCCESSION ABONGA DIT GOLO Pierre
27	11.441 du 22/11/2005	Plle(s) 03	Bloc 157	Section L	Superficie 416,15 m ²	LA BASE	Arr 01	Mme. SAMBA MANUELA Anne sophie
28	27.451 du 21/11/2017	Plle(s) 02 et 03	Bloc 180	Section BL	Superficie 770,55 m ²	COTE-MATEVE (Péage)	Arr 06	Mme. BATOUALA Sophie
29	29.365 du 07/10/2020	Plle(s) 10	Bloc 33	Section BM	Superficie 500,00 m ²	NGOYO (File MATOLO)	Arr 06	Mme. BERI Christelle Claude Charaline
30	30.108 du 28/03/2022	Plle(s) 08	Bloc 266	Section: BN	Superficie 500,00 m ²	Mayinga (File Mboma-Tchinkassi Tchimbam)	Arr 06	M. KASAKULA KIPAÏKA KISELA Ch. et Mlle. RANCITELLI-MAKONG KAWANG Mwadi
31	30.196 du 30/06/2022	Plle(s) 08	Bloc 17	Section BM	Superficie 500,00 m ²	Zone Koumba-Moutou (File Tchimvass)	Arr 06	Mr. POUNGUI Bithet Sledge Cabrel
32	30.219 du 13/06/2022	Plle(s) 06 et 07	Bloc 123 Ter	Section BP	Superficie 2526,50 m ²	Côte-Sauvage (Wharf)	Arr 01	Mr. OBAMBI Paul

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le Chef de bureau

Fait à Pointe-Noire, le 21 novembre 2022

Yvon Faustin Magloire OKEMBA

LIVRE

“Cantiques incandescents” de Serge Eugène Ghoma Boubanga

Poète se voulant modeste, Serge Eugène Ghoma Boubanga a présenté son nouveau bébé lyrique et poétique: “Cantiques incandescents”. La cérémonie dédicatoire a eu lieu jeudi 30 novembre, dans la salle André Gide de l’Institut français du Congo, à Brazzaville. En présence des férus de la littérature venus nombreux.

L’économie syntaxique, stylistique et sémantique de l’ouvrage a été décorquée par le Dr-écrivain Francis Rosin Emerson Loemba. Parlant de la mythisation de Pointe-Noire, enracinement territorial, mémoire et système dialogal, Rosin Loemba a relevé notamment: «C’est une réalité esthétique et poétique que nous retrouvons dans “Cantiques incandescents”, renfermant une quarantaine de poèmes. Ce troisième recueil de poèmes de Serge Eugène Ghoma Boubanga, publié en 2015 aux Editions L’Harmattan, et dont la marque préfacielle de Boniface Mungo-Mboussa propose une orientation thématique de lecture, s’appréhende comme une poésie subjectivante ou une subjectivation de la poésie à partir de trois thématiques majeures que nous découvrons: la mythisation de la ville de Pointe-Noire, l’imaginaire géographique de l’esclavage et l’exploration sentimentale et amoureuse». Chez Ghoma Boubanga, l’évocation de Pointe-Noire est inaltérable. L’évocation de cette ville peut toutefois se lire métonymiquement, puisque la problématique posée en filigrane s’étend sur un vaste champ de mémoire. “Can-

tiques incandescents” est profondément marquée par l’enracinement territorial. La poétique de l’espace produit une sorte de régénérescence qui entretient un lien étroit avec l’inconscient du poète; il s’agit d’une démarche descriptive et poétique qui permet de léguer un héritage culturel et historique à la postérité”. Le poète, poursuit-il, se lance dans une perspective de reconstruction de son “royaume d’enfance” et tente de reconstruire la mémoire collective sur les merveilles du passé. La ville de Pointe-Noire est ainsi qualifiée affectueusement de “Ponton-la-belle”, en raison de ses vestiges d’antan, ses infrastructures culturelles et ses symboles historiques. Cette exploration spatiale se lit de prime à bord comme le ressourcement du poète, et une manière de penser véritablement l’avenir de cette ville. L’espace comme lieu de la mémoire devient un moyen par lequel il constitue toute une tradition historique. “Les plaines brumeuses de Patra”; “Les ruelles bondées de Tié-Tié”... sont autant de repères qui galvanisent sa mémoire. Outre ces évocations à valeurs historiques, traduisant un attachement à la terre natale, le poète reste subjugué



Serge Eugène Ghoma Boubanga dédicant son ouvrage

par le visage actuel de cette ville océane, et n’hésite pas à dénoncer ses dérives ou situations chaotiques. “Ponton la Belle/ Sous tes lumières obscures” (P. 14); “Ponton la Belle/Poussièreuse aux pieds nus” (P. 15). Sur l’imaginaire géographique de l’esclavage, l’évocation de la ville de Pointe-Noire chez Ghoma Boubanga procède à une reconstruction mémorielle autour de l’esclavage. En s’appuyant sur sa conscience historique, il revisite la question de l’esclavage des Noirs partant du site de Loango... En dehors de la résurgence de cet imaginaire géographique sur l’esclavage, le poète procède à un système dialogal à partir d’une personnalification des lieux ou de la ville. Parlant du titre de son ouvrage, Ghoma Boubanga a fait savoir “qu’il renvoie simplement à la luminosité. De même, il a émis le vœu de revoir nos grands

auteurs dans nos programmes éducatifs, car ceux-ci ont façonné à une certaine époque notre être. Aujourd’hui, a-t-il ajouté, il y a lieu de réveiller les poètes endormis afin que dans nos programmes éducatifs qu’on réapprenne à écouter les sentiments nobles à travers la poésie”. Témoignant sur l’auteur et ses oeuvres, le Pr Omer Massoumou, les Drs Jean-Blaise Bilombo Samba, Noël Kodia Ramata, les écrivains Henri Djombo, président de l’UNEAC, Ferréol Gassackys et le Pr Mukala Kadima Nzuji ont tous magnifié la poésie louable et intéressante du poète. “Né il n’y a pas longtemps, il a su se hisser au rang des poètes majeurs de la littérature congolaise, et même africaine”, a conclu le Pr Kadima Nzuji.

A.P.M
(Nous y reviendrons).

PUBLICATION

Antoine Ngakosso publie “Economie du management des administrations fiscales”

Écrivain, économiste, théoricien et praticien de la fiscalité, directeur du laboratoire scientifique de management au département d’économie financière à la Faculté des sciences économiques de l’université Marien Ngouabi et ancien directeur général des impôts et droits indirects, Antoine Ngakosso vient de publier un livre de 243 pages intitulé: “Economie du management des administrations fiscales”, paru aux éditions L’Harmattan, à Paris en France.



Antoine Ngakosso



La couverture du livre

La fiscalité demeure aujourd’hui une préoccupation majeure des pouvoirs publics qui veulent lutter contre la fraude et le phénomène du blanchiment d’argent. L’ouvrage expose les règles, le mode de la fiscalité, de recouvrement et de gestion des finances publiques. La présentation et la dédicace de cet ouvrage composé de treize thèmes, a eu lieu vendredi 25 novembre 2022, à l’Ecole normale d’administration et de magistrature (ENAM), à Brazzaville, devant de nombreuses personnalités, parmi lesquelles d’anciens ministres, des parlementaires ainsi que des étudiants. Cette cérémonie rentre dans le cadre du programme d’activités de l’ENAM dont la tradition veut qu’à chaque rentrée académique, les étudiants aient un moment d’échange scientifique à travers des conférences-débats. Cette année, le choix a été porté sur le professeur Antoine Ngakosso qui vient de publier un ouvrage sur la fiscalité, avec plusieurs questions en filigrane: «Pourquoi mener une réforme fiscale?», «Quel doit être son contenu?», «Comment en conduire une?». L’objectif de cet ouvrage est de doter les administrations fiscales du Congo et d’Afrique de diverses réformes sur l’originalité de création et de management des impôts. L’auteur qui possède une grande connaissance théorique et pratique de la fiscalité, répond par des approches concrètes aux questions que se posent quotidiennement les économistes, les financiers, les banquiers, les agents des impôts, du trésor et des douanes en général, sur les grands dossiers de l’heure de l’économie du management. Au moment où le Congo traverse une crise économique sans précédent et souffre du manque des valeurs sûres dans la gestion des finances publiques, on peut dire que l’ouvrage d’Antoine Ngakosso arrive à point nommé, car le sujet traité est plus que jamais d’actualité.



Une phase de la cérémonie de présentation de l’ouvrage

L’auteur présente un certain nombre de défis aux Etats africains, afin de relever la capacité politique du système fiscal qui soit transparent, comme il l’explique dans son introduction: le blanchiment d’argent, les trafics fiscaux, le manque de transparence fiscale, l’incivisme fiscal sont autant de maux qui freinent l’économie des Etats. On distingue plusieurs marches de transparences fiscales: la transparence dans l’utilisation de l’argent des impôts collectés, la transparence dans le contentieux fiscal, la transparence dans le choix des dossiers et dans les procédures de contrôle fiscal, la transparence dans la mise en recouvrement de l’impôt, la transparence dans la liquidation de l’impôt, la transparence dans l’identification des contribuables et dans la détermination de la base imposable, etc. Il s’agit de la qualité des institutions couplée avec la déontologie et l’éthique de l’argent, la mise en place des offices des recettes semi-autonomes en raison de l’ingérence des autorités publiques des pays en développement dans l’établissement et le recouvrement de l’impôt. Ainsi, c’est par des réformes successives et ponctuelles que le législateur s’est résolu à édicter des règles protectrices de la fiscalité pour une meilleure évolution de l’économie. En conclusion, le livre d’Antoine Ngakosso souligne que le temps est une denrée rare et très précieuse. «Si à l’université de Paris I, Panthéon Sorbonne et à l’université Paris Dauphine, notamment au master de l’administration fiscale, les collègues économistes et professionnels de la fiscalité ont massivement adhéré à l’idée de la création de la discipline sur l’Economie du management des administrations fiscales; pourquoi les pouvoirs publics ne le feraient-ils pas pour protéger les professionnels de la fiscalité contre les antivaleurs?» A signaler qu’Antoine Ngakosso compte d’autres ouvrages sur la fiscalité.

Pascal BIOZI KIMINOU

MUSIQUE CHRETIENNE

L’album “Tout est grâce” d’Esther Loussilabo Hadassa présenté au public

La cérémonie officielle marquant la sortie et la présentation de l’album “Tout est grâce”, de la “Sr” Esther Loussilabo Hadassa et le groupe “Le Rocher des Ages”, a eu lieu, samedi 2 décembre, dans la salle de mariages de la Mairie de Moundali à Brazzaville. Organisée par MCI Productions, elle a été couplée à sa consécration, et à celle de l’album.

Constitué de dix titres dont sept composés par la “Sr” Esther, et trois par MCI Productions, cet album de musique gospel contient des titres à multiples messages: de délivrance; de grandeur de Dieu; ceux pouvant apporter des solutions et de la consolation pour un enfant de Dieu qui les écoute. En avant-goût, la “Sr” Esther a interprété des titres en play-back, au grand bonheur de l’assistance. Selon des observateurs, cet album fera tabac, s’il bénéficie d’une bonne promotion. Justifiant l’appellation “Tout est grâce”, pour l’album, l’artiste a affirmé: «C’est le message principal de l’Eglise, c’est la raison d’être des chrétiens. Nous sommes devenus enfants de Dieu par la grâce, et nous le sommes parce que Jésus Christ a accompli une oeuvre sur la croix de Golgotha. Et c’est la grâce. Chanter la grâce c’est proclamer l’oeuvre de la Croix. Je ne suis pas sur les traces des gens, mais je suis le chemin par lequel Dieu me conduit, pour que j’y arrive». Ce que je vais demander aux artistes congo-

lais, a-t-elle conseillé, “c’est de mettre d’abord Dieu à la première place; c’est Dieu qui est la source et notre fondement”. “En juin 2015, la “Sr” Esther a intégré le groupe “Le Rocher des Ages” où elle a évolué dans l’ombre de la soeur Belle Agnélé. Elle a travaillé pendant longtemps à ses côtés, cette dernière la présentait comme sa fille, et comme une chanteuse qui devrait prendre le relais. Aujourd’hui, elle a sorti son propre album”, a fait savoir l’un de ses proches. Le patron de MCI Productions, Claude Isidore Miéré, s’est dit heureux: «C’est une immense joie. Depuis que je fais ce travail, je suis toujours très heureux. C’est un grand jour pour moi, c’est une naissance, un enfant de plus. La “Sr” Esther est d’abord chrétienne et possède de belles oeuvres, et le choix porté sur elle, a été conduit par l’Esprit. Il y a une voix qui vous parle, vous avez des convictions et puis, quand Dieu parle, il parle d’une manière ou d’une autre. Et, jusqu’à présent, je dis que nous ne nous sommes pas trompés, parce que c’est l’Eternel qui



“La Sr Esther Loussilabo Hadassa”

conduit au choix». Tout en précisant que, “la “Sr” Esther est promise à un bel avenir. Vous avez entendu qu’elle est dans le groupe “Le Rocher des Ages” depuis 2015, je pense qu’elle est sur la voie de sa maman Belle Agnélé”, a-t-il confié. “La “Sr” Esther a commencé à chanter Dieu depuis son enfance. Puis, elle a intégré l’Ecodim, et chantait à l’église, et cela a attiré l’attention de tout le monde. Mais, ce qui a encore

attiré l’attention des parents et de tout le monde, c’est qu’à la maison, chanter pour Dieu était sa préférence”, a révélé un pasteur. Pape God, président de l’Union des musiciens congolais (UMC), a salué l’arrivée de la “Sr” Esther dans la famille musicale nationale, avant de lui souhaiter un bel avenir. Ce qui a aussi été le cas pour Hugues Vogel, chroniqueur de musique de DRTV.

Alain-Patrick MASSAMBA

AVIS DE VENTE

Vente de la parcelle de dimension 20mx20m à Moundali vers l’avenue Boueta Mbongo, Brazzaville.

Prix abordable

Contact:

06 976 58 36 / 06 610 92 01

ANNONCE LEGALE

SHERIDAN COMPANY

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 FCFA
 SIÈGE SOCIAL: QUARTIER MPILA, ARRONDISSEMENT N°5 OUENZE
 BRAZZAVILLE – REPUBLIQUE DU CONGO
 R.C.C.M CG-BZV-01-2022-B12-00267

CONSTITUTION

Aux termes du procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associée unique en date à BRAZZAVILLE du 28 septembre 2022 reçu en l'Etude de Maître GONOCK MORVOZ, Notaire, dûment enregistré à la Recette de l'Enregistrement, du Domaine et Timbres de la Plaine à BRAZZAVILLE, le 03 octobre 2022, sous F°180/5, n°4193, il a été procédé à la constitution de la société « SHERIDAN COMPANY » ayant les caractéristiques suivantes :

- **Forme:** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle ;
- **Dénomination sociale:** SHERIDAN COMPANY ;
- **Objet:** L'étude et l'exécution de tous travaux de bâtiment et de génie civil ; Entreprise générale de bâtiment, tous types de travaux de construction, rénovation, de tous types de bâtis et plus généralement de gros œuvre et second œuvre du bâtiment, tous corps d'état ; Le négoce de tous produits liés à la réalisation de l'objet ci-dessus spécifié ; Toutes activités d'efficacité énergétique, de nettoyages et entretiens de tous types de construction ; Toutes missions liées à la maîtrise d'ouvrage publique ; Conseil et études relatives au secteur du bâtiment et des travaux publics ; La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou GIE ou location gérance ; Et, généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rapporter, directement ou indirectement, à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter son extension ou son développement.
- **Siège social:** Le siège social est situé à BRAZZAVILLE, Quartier Mpila, Arrondissement n°5 Ouenze ;
- **Durée:** La durée de la société est fixée à 99 années, à compter de l'immatriculation au RCCM, sauf dissolution anticipée ou prorogation ;
- **Capital:** Le capital social est fixé à la somme de 1.000.000 FCFA, divisé en CENT (100) parts sociales de DIX MILLE (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, toutes de même catégorie et entièrement libérées.
- Gérance:** Conformément aux dispositions statutaires, Madame TSOUMOU NGALI Stella Daures, de nationalité congolaise, demeurant 16, rue De La Piscine, Quartier Diata, Arrondissement n°1 Makélékélé à BRAZZAVILLE, est nommée Gérante de la société.
- Dépôt légal:** a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 12 septembre 2022.
- Immatriculation:** la société «SHERIDAN COMPANY» est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RCCM N° CG-BZV-01-2022-B12-00267.

**Pour insertion.
Maître GONOCK MORVOZ**



UNION INTERNATIONALE DU NOTARIAT
 COMMISSION DES AFFAIRES AFRICAINES
 CHAMBRE NATIONALE DES NOTAIRES DU CONGO



COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

La Chambre Nationale des Notaires du Congo a la tristesse de porter à la connaissance des Notaires du Congo, à la grande famille de la justice ainsi qu'aux parents, usagers, amis



et connaissances le décès de Maître **Jean Marie MOUSSOUNDA**, Notaire - survenu ce jeudi 1^{er} décembre 2022 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis 30, rue Aba, en passant par l'avenue Andrade, arrêt pharmacie, cité des 17, Moukondo.

Ladite Chambre présente ses condoléances les plus attristées à la famille biologique de l'illustre disparu.

Fait à Brazzaville, le 05 décembre 2022

**Le Secrétaire à la Communication,
Maître Giscard
BAVOUEZA-GUINOT**

**MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET / DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
 DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
 DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
 BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO**

Suivant réquisitions reçues par le Chef de Bureau de la Conservation Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers et en cours. cette procédure concerne les immeubles suivants :

N°	N° de Réquisitions	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr./Dép.	REQUERANTS
01	N° 6953 du 23/09/21	Section : G, bloc : 54, Pile : 1bis et 2, Sup : 183,40 m2	42 bis rue Nzoungou	Bacongo	GANGA née NGAMBA Nathalie Germaine
02	N° 6970 du 06/09/22	Section : AT2, bloc : 129, Pile : 10 bis, Sup : 168,15 m2	05 bis rue Ngovoli (Q Ngambio la base)	Mfilou	AKOUMELEVE Jérémie Liam Lucas
03	N°6858 du 05/08/22	Section : C2, bloc : 107, Pile : 22 ; Sup : 407,37 m2	951 rue Kitengué	Bacongo	LOEMBA DHELO Yana
04	N°6941 du 23/09/22	Section : B2, bloc :159, Pile : 06 ; Sup. 458,43 m2	2, Rue Mossendjo (qtier Diata)	Makélékélé	NDINGA Gaston Anatole
05	N°6790 du 20/06/22	Section: B2, bloc: 154 ; Pile: 6, Sup.722,38 m2	1avenue du 5 février (quartier Diata)	Makélékélé	Enfants MBANI
06	N° 5201 du 21/10/19	Section :C3, bloc : 170, Pile :29, Sup : 270,00 m2	1011, Rue Biza (quartier Ngassa)	Makélékélé	Les Assemblées Chrétiennes
07	N° 2631 du 20/05/15	Section :D2, bloc :35, Pile :5, Sup : 703, 22 m2	Rue Midoulie	Makélékélé	MABIALA Privat Eloge
08	N° 6512 du 22/12/21	Section :AD3, bloc: 4, Pile: 2-3, Sup: 4675, 87 m2	Rue Makangou Gaston (quartier O.M.S)	Madibou	NIYONZIMA MUTANGANA Frédéric
09	N° 6977 du 10/10/22	Section : C4, bloc : 56, Pile : 08, Sup : 278, 30 m2	123, Rue Mpissa (quartier Matour)	Makélékélé	MPAMA Fredlan Thauzel
10	N° 6949 du 27/09/22	Section : F, bloc : 150 (ex 97), Pile : 9 (ex 11), Sup : 227, 06 m2	121 avenue des Trois Francs	Bacongo	LOUKELO Gisele
11	N° 6492 du 08/12/21	Section : B2, bloc : 160, Pile : 09 bis, Sup :465,47 m2	52, Rue du Pool (quartier Diata)	Makélékélé	YOUNES Aïman
12	N° 6984 du 14/10/22	Section -, bloc -, Pile -, Sup 210,06 m2	Quartier Mayanga (zone Ngampoko II)	Madibou	KOUTITILA Claver
13	N° 6987 du 14/10/22	Section G, bloc 138, Pile 15 (ex 115), Sup.323,89 m2	115, Rue Mbama	Bacongo	Société Civile Immobilière DOLPHIN et COMPANYY
14	N° 6937 du 20/09/22	Section -, bloc -, Pile -, Sup : 400, 03 m2	Quartier case Barnier	Mfilou	KOLIN ESSOMANE Joelle Emeline
15	N° 6973 du 10/10/22	Section : A3, bloc : 44, Pile : 11, Sup : 214,32 m2	25, Rue Massembo Loubaki (Q Ngangouoni)	Makélékélé	LOUFUMA NKAYA Alfred
16	N° 6701 du 22/04/22	Section : C3, bloc : 174, Pile :19 ; Sup : 279, 96 m2	332, Rue Jacques Mayassi	Makélékélé	MILANDOU Judith Lajoie
17	N° 6981 du 11/10/22	Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 399, 89 m2	Village Dzoumouna	Pool	NKOUKA OUNGOULA Chrismard Andrége
18	N° 6945 du 26/09/22	Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 399, 59 m2	13, Rue Nkouka Kiyindou (quartier Ngampoko-Mayanga)	Madibou	LINVANI Armand Modeste
19	N ° 4914 du 02/07/19	Section :BH2, bloc : 104 , Pile : 36, Sup : 800, 00 m2	Rue Silou Gabriel (quartier Massissia)	Madibou	SILOU Grâce-Reine
20	N° 6976 du 10/10/22	Section : C, bloc : 28, Pile : 9, Sup. 276,70 m2	23, Rue Père Dréan	Bacongo	BITSINDOU Gabriel
21	N° 6143 du 17/05/21	Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup 198, 23 m2	Quartier Mayanga Nkoko (6 mars)	Madibou	MANCKOUNDIA NZONGO Roch Henri Emile
22	N° 6794 du 22/06/22	Section :AB, bloc: 85, Pile: 53, Sup: 641,02 m2	28 bis, Avenue Alphonse M. D quartier Mafouta	Madibou	BIANGUE-NKENGUE Née MOUANGA Garcia Braoulin Ursula
23	N° 6726 du 17/05/22	Section : G, bloc : 28 , Pile : 10 ex 6, Sup., 223, 92 m2	21, Rue Jules Grévy (quartier Bacongo)	Bacongo	MATSIMA Rachel Bienvenue
24	N° 7003 du 25/10/22	Section : B2, bloc : 140, Pile : 05 (ex 588-F), Sup 365, 38 m2	08 Rue Boupanda (quartier Diata)	Makélékélé	MIALOUNDAMA Fidèle
25	N° 7002 du 25/10/22	Section : AR2, bloc : 57, Pile : 6, Sup : 493, 79 m2	32, rue Mandziano (quartier Sangolo OMS)	Madibou	MATONGO Junette Patricia
26	N° 6816 du 06/07/22	Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup 199, 74 m2	29 bis rue Batola Isabelle (quartier Mayanga)	Madibou	KINOUBI Roger Parfait
27	N° 6998 du 19/10/22	Section : P13C, bloc : 122, Pile : 6, Sup 381, 67 m2	12 Rue Moubindou Mayobi	Mfilou	ZOUALI Kevin Olivier
28	N° 6940 du 23/09/22	Section :AT2, bloc : 83, Pile : 16 ; Sup : 319, 24 m2	4, Rue Ngouala-Taboula	Mfilou	ZOUALI Alain Christian
29	N° 6789 du 17/06/22	Section : AS2, bloc : 14 -, Pile : 3, Sup 387,40 m2	6, Rue simon Mayala (quartier Moussosso)	Madibou	PEPA BIANKATOU Estelle
30	N° 6755 du 07/06/22	Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup.52031, 87 m2	Village Voula	Pool	MALEKA NZOBADILA Ethan Joseph Léon
31	N° 6888 du 28/08/22	Section : AR2, bloc : 36, Pile : 16, Sup : 199, 36 m2	9, Rue Samba Pierre (quartier 803 Poto-poto Djoué)	Madibou	ATTINSOUSSI née BAZOLO MOUANGA Aurine Aznar
32	N° 6857 du 05/08/22	Section : C2, bloc : 83, Pile : 5, Sup 435,80 m2	475, Rue Raymond Paillet	Bacongo	KESSA Prince Brunel Hermeland
33	N° 6077 du 28/04/21	Section : BJ ; bloc : 109, Pile : 123 bis, Sup 751, 06 m2	Avenue Jean-Claude Nganga (quartier Mbouono)	Madibou	MACKOSSO Carole Aries
34	N° 29041 du 11/11/22	Section : P13B ; bloc :12, Pile : 7, Sup : 365, 55 m2	18, Rue Emile Biayenda (Moukondo)	Mfilou	MAKADIAMA BANZOUZI Yvonne
35	N° 7017 du 31/10/22	Section : C3, bloc : 19 (ex 151), Piles : 20 bis (ex 6), Sup.199, 68 m2	6, Rue Ngali Pascal	Makélékélé	NDENDET Jean Pierre
36	N° 6983 du 14/10/22	Section : B2, bloc : 135, Piles : 14, Sup. 186, 70 m2	3, Rue Limba	Makélékélé	PIERROT née KOUBEMBA ZOLA Edith Julie
37	N° 6886 du 22/08/22	Section : AS2, bloc : 137 Pile : 6, Sup. 400,00 m2	54 bis, Avenue Biboussie Gabriel (quartier Moussosso)	Madibou	KOMBO Roch Mathey et KOMBO née BAYONNE BOUNOU Edith Sophie Dominique
38	N° 6887 du 22/08/22	Section : -, bloc : -, Piles : -, Sup.7969, 04 m2	Djiri,quartier Florent Tsiba	Pool	Enfants ZAMOUANGANA
39	N° 6895 du 25/08/22	Section - ; bloc -, Pile -, Sup 640, 72 m2	Village Mabaya	Pool	MAHOUNGOU TEKANIMA Frédéric
40	N° 6498 du 11/12/21	Section : F, bloc : 14, Piles : 3 bis, Sup.165, 65 m2	58 bis, Rue François Niamankassi (ex Chaptal)	Bacongo	YIMBOU-DIA-NGOMA Médie Christael
41	N° 21783 du 29/06/20	Section : P13C (ex P13), bloc : 21 (ex 92), Piles : 19 et 20 bis (ex 2390 et 2392), Sup.728, 86 m2	Moukondo (cité des 17)	Mfilou	MAFOUTA Marie
42	N° 7039 du 10/11/22	Section : A, bloc : 63, Piles 15, Sup 248, 36 m2	34 Rue Moukoudzi Ngouaka(Q Moukoudzi-Ngouaka)	Makélékélé	DZANGUE née LENGOUA Carine Cynthia Fidelia
43	N° 7056 du 16/11/22	Section : A3, bloc : 44, Pile : 2, Sup 271, 13 m2	23 Rue Matingou P (QNgangouoni)	Makélékélé	Enfants MIAFOUNA
44	N° 6318 du 02/09/21	Section AB, bloc : 91, Piles :2, Sup 873, 37 m2	20, Avenue A Massamba (Cataractes)	Madibou	ZIMBAKANI Lucie Blanche
45	N° 6374 du 21/10/21	Section : AP, bloc : 186, Piles : 2, Sup : 282, 00 m2	23, Avenue Ngamaba	Mfilou	SAMBA-FOUANI Hortense Yvette Aurelie - SAFOULA Edwige, Chantal Laure ; OUNGOULA Flore ; OUNGOULA Juste
46	N° 7004 du 25/10/22	Section : C2, bloc :120, Piles :01, Sup :290, 25 m2	387, Rue Guynémer (quartier 29 Mpissa)	Bacongo	Gildas ; VOUALA DIKAMONA Lucie ; BAMANA KIFILA Joscka KOUBEMBA Nelly Patricia

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière.

**Pour l'insertion légale
Alban Pie X OTORO, Inspecteur Principal des Impôts**

Fait à Brazzaville, le 30 novembre 2022

FOOTBALL

Le Maroc sauve la face de l'Afrique

Les unes après les autres, les équipes africaines ont plié bagage. Trois équipes sur cinq ont quitté la scène à l'issue du premier tour, la quatrième au terme des huitièmes de finale. Mission précocement terminée. Restait le Maroc qui a signé l'exploit contre l'Espagne, sauvant ainsi l'honneur du continent.

La sélection a été dure, serrée, éprouvante, pour accéder en huitièmes de finale. Seize rescapés ont eu cet honneur, parmi lesquels les Pays-Bas, les Etats-Unis, l'Argentine, l'Australie, le Japon, la Croatie, le Brésil, la Corée du Sud, la France, la Pologne, l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal, la Suisse.

L'Afrique n'a pas réussi à y placer tous ses représentants. Excepté le Sénégal et le Maroc, les trois autres, notamment la Tunisie, le Cameroun et le Ghana ont mis les pouces dès le premier tour. Ils sont passés



Les Lions du Maroc signent l'exploit

à côté du sujet, même s'ils se sont, dans l'ensemble, bien battus. Par exemple, la Tunisie et le Cameroun ont sauvé l'honneur en écorchant et brûlant, lors du dernier match, respectivement la France et le Brésil (une première pour un pays africain face au quintuple champion du monde) sur un score identique (1-0), ce qui n'est pas rien. Tandis que

le Ghana a donné le tournis à la Corée du Sud (victoire 3-2) et des sueurs froides au Portugal (en s'inclinant par 3-2).

En analysant les chiffres, les cinq équipes engagées ont disputé 17 matches, pour 7 victoires, 4 nuls et 5 défaites, soit un total de 19 buts marqués contre 17 encaissés. C'est mieux que lors de la précédente Coupe du

monde en Russie (17 matches pour 3 victoires, 3 nuls et 11 défaites).

L'autre satisfaction est d'avoir vu pour la deuxième fois dans l'histoire du football africain deux équipes (Maroc et Sénégal) présentes en huitièmes de finale. Enfin, cerise sur le gâteau, le Maroc a réussi à égaler la performance du Cameroun (1990), du Sénégal (2002) et du Ghana (2010) en se hissant jusqu'en quarts de finale. Pour la première fois. Grâce à sa qualification aux tirs au but, aux dépens de l'Espagne.

Dans l'ensemble un résultat nuancé pour les équipes africaines. Une fois de plus, le football africain devra prendre conscience de son destin, en se donnant les moyens de son rêve. Elle ne doit plus se contenter d'exploits éphémères. A méditer pour son avenir.

Jean ZENGABIO

CHAMPIONNAT SCOLAIRE AFRICAIN UNIFFAC

Les vainqueurs empochent une cagnotte de 100.000 dollars

Les éliminatoires de la zone UNIFFAC du Championnat scolaire africain se sont achevées dimanche 4 décembre 2022 à Brazzaville, avec le sacre des filles du CEG de Mfilou (Congo) et celui des garçons de l'Institut Horizon de Bukavu (RDC). La compétition avait démarré la veille.

Six écoles (garçons et filles) de trois pays étaient censées participer au tournoi, mais le Cameroun a fait défection au dernier moment. Finalement il n'a regroupé que les écoles du Congo, pays hôte, et de la République Démocratique du Congo, en match aller et match retour.

Les absents peuvent nourrir des regrets, car outre la médaille d'or couronnant leur victoire, les deux vainqueurs ont empoché une cagnotte attrayante de 100.000 dollars américains et les



Vainqueurs et vaincus réunis à la fin du tournoi

vice-champions, 75.000 dollars. Le CEG de Mfilou a remporté le titre des féminines de l'important doublement aux dépens du Complexe scolaire Uwuzo de Goma (2-0 et 1-0).

Quant à l'Institut Horizon, il lui a fallu retourner en sa faveur une situation compromise pour arracher son ticket. Battu la veille (1-2) par le Groupe sco-

laire Louis Samuel de Talangai (Congo), l'école de la province du Sud Kivu a pris sa revanche en infligeant un cinglant 3-0 à son adversaire. Le championnat scolaire africain est le nouveau programme de développement du football de la CAF (Confédération africaine de football), en collaboration avec la FIFA et la Fondation Motsépe. L'un des

principaux objectifs de la CAF est «d'utiliser cette compétition pour développer et faire progresser le football des jeunes et des écoles sur le continent africain», a indiqué Sarah Mukuna, directrice de la Division des associations membres de la CAF. Car, pour le président de la CAF qu'elle a représenté à Brazzaville, «les grands pays de football au monde sont ceux qui ont investi dans le championnat des jeunes».

La CAF fait aussi du football un outil d'éducation et de développement. Ainsi, en marge du tournoi de Brazzaville, elle a organisé des ateliers séparés au profit des jeunes reporters (avec la participation de 25 étudiants du département STC de l'Université Marien Ngouabi), des jeunes arbitres, des jeunes entraîneurs et des responsables de protection des enfants.

G.-S.M.

RECOMPENSE

Serge Oboa «gave» les volleyeuses de DGSP

Au cours d'une réception organisée après leur sacre au Championnat d'Afrique des clubs de la zone 4, les joueuses de l'équipe féminine de volleyball de la DGSP (Direction générale de la sécurité présidentielle) ont reçu une jolie récompense de la part du président général du club, le général de Brigade Serge Oboa.

Une fois de plus la DGSP n'a pas dérogé à la tradition de récompenser les athlètes du club qui se distinguent pendant une saison sportive. Le succès des volleyeuses du club a logiquement été fêté comme il se doit à Mpila, où a eu lieu une réception en leur honneur. Mais ce n'est pas tout. Elles ont eu droit à une somme généreuse dont le montant n'a pas été divulgué. Comme tout bon dirigeant, Serge Oboa a rendu un bel hommage à ses filles qui ont



Le général Serge Oboa congratulant ses joueuses

porté haut les couleurs du club. «Vous avez honoré le club, en retour le club dont vous êtes si fières vous doit des honneurs», a-t-il dit, avant d'offrir une grosse enveloppe à la capitaine de l'équipe qui venait de lui présenter le trophée zonal rempor-

té en novembre dernier à Brazzaville, devenue la capitale du volley-ball zonal. Une joie telle que le président général a embrassé les filles les unes après les autres, soufflé un mot d'encouragement à l'oreille et remis un diplôme à chacune d'elles.

DEUIL

Olga Ursule Gama, triste silence!

L'une des voix féminines de la presse sportive congolaise s'est éteinte, le 1^{er} décembre 2022. Olga Ursule Gama est décédée à Brazzaville après plusieurs mois de souffrances. Elle travaillait pour Radio Congo.

Au Congo, les journalistes sportifs sont majoritairement des hommes. Olga Ursule Gama et son ex-collègue Rockzy Bounou sont des exceptions dans ce milieu masculin lorsqu'elles intègrent au début des années 2000 le service des sports de Radio Congo. Elles y trouvent Marie Claire Ekassa Niesso, une dame effacée qu'elles appelaient «maman».

Au début, Olga et sa collègue de promotion sont peu responsabilisées sur les événements importants. Normal. Elles ne font qu'accompagner les hommes auprès desquels elles apprennent les ficelles du métier. Plusieurs mois après, elles sont entendues sur les antennes, mais balbutient encore. Sa collègue finit par aller voir ailleurs, en Belgique. Restée seule, Olga s'accroche. Au fil des années, grâce à sa persévérance, elle se fait une place même si son temps de parole est infime. Puis, elle peut maintenant présenter une émission, commenter un événement et l'analyser.

Gama avait un faible pour le handball et les sports de combat, notamment le karaté, deux sports dont elle a suivi régulièrement l'actualité pour en rendre compte aux auditeurs. Elle a couvert à l'étranger plusieurs compétitions internationales des deux disciplines. La dernière est la CAN de handball féminin au Cameroun en 2021.

Olga Ursule Gama était mère de deux enfants, tous des garçons. La rédaction sportive de «La Semaine Africaine» lui rend hommage et a une pensée pour sa famille.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU



Olga Ursule Gama

AFRIQUE CENTRALE

Au rendez-vous des juniors à Brazzaville

Après le championnat scolaire africain de la zone Afrique centrale qu'elle a abrité le week-end dernier, la capitale congolaise est encore sollicitée par l'UNIFFAC (Union des fédérations de football d'Afrique centrale) qui y organise les éliminatoires zonales de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 20 ans.



La cérémonie de tirage au sport

Quatre pays ont engagé leur sélection nationale. Il s'agit du Cameroun, de la République Démocratique du Congo, de la RCA et du Congo, pays hôte. L'UNIFFAC a procédé au tirage au sort de cette compétition le jeudi 1^{er} décembre dernier au siège de la FECO-FOOT (Fédération congolaise de football), en présence de son directeur exécutif, le Camerounais Martin Etoungé.

Le coup d'envoi de la compétition a été donné jeudi 8 décembre. Le tournoi se déroule sous format mini-championnat, toutes les équipes devant s'affronter. Jusqu'au 17 décembre, les meilleurs juniors de la zone UNIFFAC se donneront la réplique dans un cadre majestueux, notamment dans le temple du football congolais, le Stade Président Alphonse Massamba-Débat.

Les deux premiers de la compétition, faut-il le rappeler, auront le plaisir de représenter la zone UNIFFAC à la phase finale de la CAN U20 qui se déroulera du 18 février au 12 mars 2021 en Egypte, au pays des pharaons.

Difficile de dire dans quel état se trouve actuellement les U20 du pays hôte. Mais sans doute conscients de la tâche qui attend leur pays, les jeunes Diables-Rouges sont bel et bien décidés à ne pas rater le rendez-vous devant leur exigeant public. Il s'agira surtout, au staff technique, de bien assurer la gestion des hommes et de les isoler d'une pression populaire qui promet, d'être terrible. Un problème de mental plus que de football.

G.-S.M.